LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

● MÉCANISATION AGRICOLE

**AGRODRIVE déploie son parc au service de la campagne labours-semailles 2026-2027** (P4)

● LA FRANCE POST-MACRON

# Quelle place dans le nouvel ordre mondial après son recul en Afrique et en Algérie ?

(Pages 8 et 9)

**180 000 TPE SERONT DISTRIBUÉS ET MIS EN SERVICE EN DEUX MOIS**

# Moins de cash, plus de sécurité, moins d'inflation

*En Algérie, vous n'avez plus besoin de vous promener avec des liasses de billets dans votre poche pour faire vos courses.*
*La généralisation des TPE prend de l'ampleur dans les épiceries, aux pharmacies, et dans tous les points de ventes, vous pourrez payer avec votre carte. Simplement. Rapidement.*
*En toute sécurité.*
*En effet, le ministre des Finances a donné des instructions pour assurer la généralisation des TPE en déployant 180 000 appareils de paiement électronique (TPE) à travers toutes les wilayas du pays, et les mettre en service dans un délai maximum de deux mois, c'est-à-dire avant le 22 janvier 2027.*

(Lire en Page 3)



● SONATRACH S'OUVRE À LA POLOGNE

# GNL, raffinage, pétrochimie et dessalement au menu



(P5)

● PALESTINE OCCUPÉE

# Deux Palestiniens tombent en martyrs après un bombardement sioniste à Khan Younès

(P12)

# Une cache contenant des armes de différents calibres et une quantité importante de munitions découverte à Bordj Badji-Mokhtar



Une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions a été découverte, cette semaine, à Bordj Badji-Mokhtar, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des efforts continus visant à sécuriser nos frontières nationales, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, durant cette semaine, à Bordj Badji-Mokhtar, une cache contenant des armes de différents calibres, ainsi qu'une quantité importante de munitions», précise la même source.

A cet effet, «il a été saisi ce qui suit : (1) véhicule tout-terrain, (1) Mortier de calibre 82 mm, (2) Mortiers de calibre 60 mm, (5) Lance-roquettes de type RPG-7, (3) Mitrailleuses de calibre 12.7 mm, (1) Mitrailleuse de calibre 14.5 mm, (4) Fusils mitrailleurs, (4) Pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov avec leurs accessoires, (2) drones, (6) Obus de mortier de calibre 82 mm, (5) roquettes, (5) charges propulsives pour lance-roquettes RPG-7 et (2828) balles de différents calibres», ajoute le communiqué.

«Cette opération qualitative reflète la vigilance et l'entière disponibilité des unités de l'Armée nationale populaire à repousser toute tentative d'infiltration à travers nos frontières de la part de criminels et de réseaux transfrontaliers de trafic d'armes», conclut le MDN.

# F1 : Verstappen s'impose à Las Vegas au terme d'une course aux 35 changements de leader

Le pilote néerlandais Max Verstappen (Red Bull) a remporté samedi soir le Grand Prix de Las Vegas de Formule 1, au terme de 50 tours marqués par 35 changements de leader. Parti en pole, il a franchi la ligne avec 639 millièmes de seconde d'avance sur le Britannique Lando Norris. L'Australien Oscar Piastri, parti 17e, a pris la troisième place et offert à McLaren un double podium.

Sous les lumières du Strip, cinq pilotes pouvaient encore prétendre à la victoire à dix tours de l'arrivée. Plusieurs fois débordé en ligne droite, Verstappen a repris l'avantage à plusieurs reprises en passant par l'extérieur dans les virages.

Le duel entre les Mercedes a tourné court au 48e tour. Le Britannique George Russell a manqué son freinage alors qu'il attaquait son coéquipier italien Kimi Antonelli pour la deuxième place et a fini neuvième. Antonelli a ensuite cédé face aux deux McLaren et terminé quatrième, avec moins de quatre dixièmes de seconde d'avance sur le Français Pierre Gasly.

Gasly a devancé son coéquipier chez Alpine, l'Argentin Franco Colapinto, qui a égalé son meilleur résultat en Formule 1. L'autre Français, Isack Hadjar (Red Bull), occupait une place sur le podium provisoire avant d'endommager son aileron avant à la relance. Il a terminé quatorzième.

Chez Ferrari, le Monégasque Charles Leclerc a écopé de dix secondes de pénalité après un accrochage avec son coéquipier Lewis Hamilton et s'est classé dixième. Le Britannique a terminé septième malgré une pénalité de dix secondes pour avoir quitté la piste et en avoir tiré un avantage.

Antonelli est déjà sacré champion du monde. À deux manches de la fin de la saison, au Qatar puis à Abou Dhabi, Verstappen occupe la deuxième place du classement des pilotes, avec 37 points d'avance sur Hamilton. Ce succès à Las Vegas porte à quatre son total de victoires cette saison, après Sepang, Singapour et Mexico.

# Le FBI à nouveau ciblé : son fichier national de police menacé par des pirates




Le National Crime Information Center (NCIC), désormais au centre d'une enquête sur une possible intrusion. Selon deux personnes informées du dossier citées par CNN le 20 novembre, le Bureau cherche à déterminer si des pirates ont réussi à pénétrer dans ce système. Il relie les forces fédérales, les polices des États et les services locaux. Un agent peut y vérifier l'existence d'un mandat, rechercher une personne disparue ou consulter des informations sur un véhicule volé. Créé en 1967, ce fichier sert au quotidien bien au-delà du FBI. Pour l'heure, on ignore ce que les pirates auraient pu consulter, voler ou modifier. L'agence n'a pas répondu à CNN. Un ancien responsable du FBI interrogé par CNN avertit qu'une donnée erronée ou inaccessible pourrait compromettre une intervention. Kash Patel vante la protection des systèmes Le moment est particulièrement gênant pour la direction du FBI. Le 19 novembre, alors que ses services avaient déjà été informés de l'incident, Kash Patel, directeur du FBI, était invité sur Fox News. Le directeur du FBI a vanté l'opération Winter Shield, destinée à renforcer la sécurité des entreprises et des administrations. Il a notamment déclaré : « D'autres administrations auraient pu effectuer ces mises à jour, mais elles ne l'ont pas fait. Nous gardons une longueur d'avance pour rattraper le temps perdu. » Cette opération était pourtant achevée depuis plusieurs mois, relève CNN. Patel la présentait comme si elle était toujours en cours, tout en assurant que l'administration Trump avait pris des mesures négligées par ses prédécesseurs. Le contraste avec l'enquête en cours n'a rien d'anodin : l'agence chargée de poursuivre les cybercriminels examine un possible nouvel accès non autorisé à ses propres données.

# Mexique : 11 morts dans une opération visant à arrêter un chef de cartel

Quatre militaires mexicains et sept assaillants présumés ont été tués lors d'une opération qui a conduit à l'arrestation du chef de l'organisation criminelle Beltrán Leyva dans l'État du Sinaloa, dans le nord-ouest du Mexique, a annoncé samedi le ministère mexicain de la Défense.

Fausto Isidro Meza Flores, dit « Chapo Isidro », a été arrêté à Guasave avec sept autres suspects. Allié de la faction des Mayos du cartel de Sinaloa, il a été transféré à Mexico avec son adjoint et son beau-frère, soupçonné de gérer les finances de l'organisation. Les cinq autres suspects ont été remis aux autorités fédérales à Culiacán.

Selon le ministère, les quatre militaires ont été tués alors qu'ils se rendaient à Guasave en renfort. Les forces de l'ordre ont saisi des armes à feu, un lance-grenades, des munitions, de la drogue et de l'argent liquide. Le ministère n'a signalé aucune victime civile.

Le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Markwayne Mullin, a salué l'arrestation, estimant qu'elle témoignait de la capacité d'action du groupe de travail américain chargé de lutter contre les organisations criminelles transnationales.

Le FBI avait inscrit Meza Flores en février 2025 sur sa liste des dix fugitifs les plus recherchés pour son implication présumée dans le trafic de fentanyl et de cocaïne vers les États-Unis. Washington offrait jusqu'à cinq millions de dollars pour tout renseignement menant à son arrestation ou à sa condamnation.

# Chalon-sur-Saône : la municipalité ferme une mosquée occupée depuis 1979, l'Église accueille les fidèles




La mairie de Chalon-sur-Saône a fermé le 16 novembre la mosquée El-Fath, installée depuis 1979 dans un bâtiment communal de la rue Edgar-Quinet (ancienne halle Sainte-Marie).

Le maire Gilles Platret a fait changer les serrures et reprendre possession des lieux, en application d'une décision du tribunal administratif de Dijon. La municipalité invoque la fin de la convention d'occupation gratuite et le respect de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

Privés de leur lieu de culte, les fidèles ont été accueillis par l'évêché d'Autun, qui a mis à leur disposition une salle du centre pastoral Sainte-Thérèse à Saint-Rémy, près de Chalon-sur-Saône.

La prière du vendredi a pu s'y dérouler le 20 novembre.

180 000 TPE SERONT DISTRIBUÉS ET MIS EN SERVICE EN DEUX MOIS

# Moins de cash, plus de sécurité, moins d'inflation

***En Algérie, vous n'avez plus besoin de vous promener avec des liasses de billets dans votre poche pour faire vos courses. La généralisation des TPE prend de l'ampleur dans les épiceries, aux pharmacies, et dans tous les points de ventes, vous pourrez payer avec votre carte. Simplement. Rapidement. En toute sécurité.***

En effet, le ministre des Finances a donné des instructions pour assurer la généralisation des TPE en déployant 180 000 appareils de paiement électronique (TPE) à travers toutes les wilayas du pays, et les mettre en service dans un délai maximum de deux mois, c'est-à-dire avant le 22 janvier 2027.

180 000 TPE. En deux mois. C'est énorme. C'est un déploiement massif. Selon le communiqué du ministère des Finances, cette opération s'inscrit dans les efforts visant à élargir l'utilisation des moyens de paiement électronique, en mobilisant les réseaux des banques publiques, en coordination avec l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), et en suivant l'avancement de l'opération chaque semaine.

Le consommateur algérien est déjà conscient de l'utilité des TPE, il a compris que le cash, c'est le passé. Le cash, c'est dangereux. Le cash, c'est coûteux. Le cash, c'est l'informel, c'est la fraude, c'est l'inflation.

Quand vous vous déplacez avec 50 000 dinars, 100 000 dinars, 200 000 dinars en liquide dans votre poche, pour aller acheter un réfrigérateur, pour aller payer votre voiture, pour aller acheter des matériaux de construction, vous êtes en danger. Vous pouvez vous faire voler, vous faire agresser, perdre votre argent. Combien d'Algériens ont été victimes de vols, d'agressions, parce qu'ils transportaient du cash ? Combien de commerçants ont été braqués parce qu'ils avaient une caisse pleine de billets ?

Avec le TPE, ce danger disparaît. Vous payez avec votre carte, avec votre téléphone. Vous ne transportez plus de cash. Le commerçant, lui, ne garde plus de cash dans sa caisse. Il n'y a plus rien à voler. La sécurité du consommateur algérien est renforcée, lors de ses déplacements, lors de ses achats. C'est la première raison : la sécurité.

La deuxième raison, c'est la solidité de la situation financière nationale. Moins de cash, c'est moins d'inflation. Comment ? C'est simple. Quand tout se paie en cash, pas de contrôle sur l'argent qui circule. On ne sait pas combien d'argent il y a vraiment en circulation, où il va, qui le gagne, qui le dépense. L'économie informelle prospère. Des milliards de dinars circulent dans l'ombre, sans impôts, sans contrôle, sans traçabilité.

Cette masse de cash, qui échappe à tout contrôle, crée de l'inflation. Elle fait monter les prix, elle déstabilise la monnaie, elle affaiblit le dinar.

Quand tout se paie par carte, par TPE, par paiement mobile, par paiement en ligne, tout est tracé. Chaque dinar est comptabilisé. L'État sait exactement combien d'argent circule, où il circule, comment il circule. Il peut mieux gérer la masse monétaire, mieux lutter contre l'inflation, mieux protéger le pouvoir d'achat des Algériens.

Moins de cash, donc moins d'inflation. Moins de cash, donc une économie plus saine, plus transparente, plus solide.

La troisième raison, c'est le renforcement du système numérique de paiement. L'Algérie veut entrer dans le XXIe siècle, dans l'économie numérique, comme la Chine, comme la Corée, comme la Suède, où presque plus personne ne paie en cash.

Le TPE, c'est la base. C'est le premier pas. Quand chaque commerce a un TPE, chaque Algérien va prendre l'habitude de payer par carte. Il va demander une carte à sa banque. Il va utiliser son téléphone pour payer. Il va payer ses factures en ligne. Il va faire ses courses en ligne. C'est tout un écosystème numérique qui se met en place.

### LES ALGÉRIENS SONT PRÊTS. ILS VEULENT PAYER PAR CARTE. ILS VEULENT LE NUMÉRIQUE

Le Gouvernement a indiqué qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2026, par rapport à 2025, la mise en œuvre de cette feuille de route a permis une progression notable de l'adoption des moyens de paiement électronique.

Les paiements en ligne s'élèvent à 391 milliards de dinars, en hausse de 63%. 391 milliards ! +63% en un an ! C'est une explosion. Les Algériens achètent en ligne, paient leurs factures en ligne, paient leurs impôts en ligne, réservent leurs billets d'avion en ligne. Les paiements sur terminaux de paiement électronique (TPE) s'élèvent à 133 milliards de dinars, en hausse de 48%. 133 milliards, +48%. Les Algériens paient de plus en plus avec leur carte, dans les magasins, dans les restaurants, dans les pharmacies qui ont déjà un TPE. Le paiement mobile s'élève à 56,4 milliards de dinars. 56,4 milliards payés avec le téléphone. Avec Wimpay, avec les applications des banques, avec un simple QR code. Et en même temps, les retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont reculé de 14%, à 3 777 milliards de dinars. C'est le chiffre le plus important. -14%. Les Algériens retirent moins de cash. Ils gardent leur argent sur



leur compte, ils paient par carte. Ils ont compris que le cash, c'est dangereux, c'est contraignant, c'est du passé. En neuf mois, en 2026, la tendance s'est inversée. Le paiement électronique monte, le cash descend. C'est une bascule historique.

### ET COMMENT CELA VA SE PASSER ?

Les banques publiques vont être mobilisées. La BNA, la BEA, le CPA, la BADR, la BDL, la CNEP. Elles vont distribuer les TPE, elles vont les installer, elles vont former les commerçants, elles vont assurer la maintenance.

En coordination avec l'ABEF, l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers, qui va coordonner, qui va suivre, qui va s'assurer que tout le monde joue le jeu.

Et chaque semaine, un suivi. Chaque semaine, le ministère des Finances va regarder combien de TPE ont été installés, dans quelles wilayas, combien sont en service, combien sont encore en panne. Pour corriger, pour accélérer, pour atteindre l'objectif : 180 000 TPE en service avant le 22 janvier 2027.

### UN PAS DE GÉANT VERS LA MODERNITÉ

Une économie sans cash, c'est une économie transparente. L'État peut lutter contre la fraude fiscale, contre le blanchiment d'argent, contre le financement du terrorisme, contre l'économie informelle. Il peut collecter plus d'impôts, pour construire des écoles, des hôpitaux, des routes, des logements.

Une économie sans cash, c'est une économie efficace. Les banques peuvent prêter plus, parce qu'elles ont plus de dépôts. Les entreprises peuvent investir plus, parce qu'elles ont accès au crédit. Les jeunes peuvent lancer des start-up, parce qu'ils peuvent être payés en ligne, par des clients du monde entier. Une économie sans cash, c'est une économie qui attire les investisseurs étrangers. Un investisseur étranger, quand il arrive en Algérie et qu'il voit que tout se paie en cash, qu'il n'y a pas de TPE, il a peur. Il se dit : ce pays est en retard, c'est risqué. Quand il voit des TPE partout, des paiements par carte, des paiements mobiles, il se dit : ce pays est moderne, je peux investir. C'est pour cela que le gouvernement a mis en place une feuille de route pour le paiement électronique, et que cette feuille de route porte déjà ses fruits, avec +63% pour le paiement en ligne, +48% pour le TPE, -14% pour les retraits de cash.

***Hamza B.***

# LA CONJONCTURE

***Par R. N.***

## Algeria Woodtech: développement important de la production locale et perspectives d'exportation prometteuses

Des opérateurs économiques prenant part à la 5e édition du Salon international du bois, meuble, équipement et technologies "Algeria Woodtech" ont souligné, dimanche à Alger, que le développement de la production locale de ces matériaux est en mesure d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation, renforçant ainsi la place de ce secteur en tant qu'un des principaux leviers de la diversification de l'économie hors hydrocarbures.

Dans des déclarations à l'APS lors de ce Salon, ouvert samedi, des exposants ont affirmé que l'industrie locale de ces matériaux connaît, ces dernières années, une dynamique accélérée grâce aux mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics en faveur des investisseurs et à la protection de leurs activités. Cette dynamique s'est accompagnée d'une amélioration des performances en matière de qualité et de design, rendant cette industrie plus compétitive face aux produits internationaux et renforçant sa capacité à accéder aux marchés extérieurs.

A ce propos, la cheffe de la cellule communication et marketing de l'entreprise publique économique (EPE) "Divindus Capref", spécialisée dans la fabrication de cabines sahariennes, de chalets et la transformation du bois, Fatma Zohra Foudil, a indiqué que la stratégie de l'entreprise reposait sur trois axes fondamentaux, à savoir l'amélioration continue des produits, leur adaptation aux exigences du marché à travers l'innovation permanente et l'adoption d'une démarche de développement continu dans leur fabrication, afin de répondre à une demande croissante, tout en œuvrant à son expansion sur les marchés africains.

De son côté, l'Entreprise nationale d'approvisionnement en bois et dérivés (ENAB), filiale du groupe industriel "Divindus", mise également sur le développement continu de sa gamme de bois et de panneaux destinés à la décoration intérieure haut de gamme et l'amélioration de leur qualité, tout en œuvrant à la fabrication locale du produit fini à l'avenir, selon les explications du directeur des approvisionnements, Salim Bensaadi. Pour sa part, le propriétaire de l'entreprise "Modern Concept Wood", spécialisée dans le mobilier domestique, Siafa Radouane, a fait savoir que le climat d'investissement en Algérie est devenu "très attractif", grâce aux facilités accordées par les pouvoirs publics aux investisseurs pour exercer leurs activités génératrices de richesse et d'emplois.

Il a souligné que ce type de Salon permet aux différents exposants de prendre la mesure des réalisations accomplies et d'œuvrer à l'amélioration de leurs produits, notamment en matière de design.

Dans le même contexte, il a expliqué que le mobilier domestique conçu au sein de son unité de production, située dans la wilaya de Skikda, est multifonctionnel et répond aux besoins de toutes les franges de la société, notamment des familles nombreuses.

Le Salon propose également des produits haut de gamme, à l'instar de l'entreprise "SM Salhi Mobilier" qui présente, pour la première fois, du mobilier de bureau modulable, fabriqué localement et conforme aux normes internationales en vigueur. Selon les explications fournies par Yacine Mazrou, assistant du directeur commercial de l'entreprise, implantée à Ouled Moussa (Boumerdès), ce mobilier a été conçu pour offrir un grand confort à ses utilisateurs.

Il est le fruit du savoir-faire des compétences algériennes, qui ont démontré leur efficacité et leur capacité à innover dans divers domaines et activités.

S'agissant des matières premières utilisées dans la production, il a salué la disponibilité de fournisseurs locaux de panneaux de particules mélaminés et de MDF, un atout qui renforce la capacité de l'entreprise à se positionner sur les marchés extérieurs, notamment africains.

Pour l'entreprise "MEPAM", spécialisée dans la fabrication de chants de meubles en PVC, le Salon constitue une opportunité de faire connaître ses produits fabriqués localement à Blida.

Disponibles sur commande, ceux-ci répondent à une variété de goûts et aux besoins des différents projets en cours de réalisation, à des prix compétitifs, dans le but de réduire la facture des importations de ce matériau, selon les explications de Yahia Tfyeche, responsable des ventes de l'entreprise, qui ambitionne à l'avenir de pénétrer les marchés africains.

Le Salon se poursuivra jusqu'à mardi au Palais des expositions des Pins maritimes, avec la participation de plus de 120 exposants de plusieurs pays, dont la Chine, les Etats-Unis et l'Espagne.

MÉCANISATION AGRICOLE

# AGRODRIVE déploie son parc au service de la campagne labours-semailles 2026-2027

La mobilisation du matériel agricole, le renforcement des capacités de récolte et la mise en place de coopératives figurent parmi les axes du dispositif déployé par AGRODRIVE, filiale du groupe AGRODIV, pour accompagner les agriculteurs durant la campagne céréalière 2026-2027, a indiqué son directeur général, Benyoucef Derkaoui.

Dans le cadre de la campagne labours-semailles, l'entreprise met à la disposition des exploitants, à travers ses six unités régionales, un parc comprenant des tracteurs de différentes puissances, des semoirs, des charrues et des équipements de préparation des sols, proposés à la location, a déclaré, à l'APS, M. Derkaoui.

La répartition de ces moyens tient compte des caractéristiques des exploitations et des besoins des bassins de production, avec une attention particulière aux régions du Sud, notamment Adrar, Timimoun, El Meniaa et Ouargla. L'importance des superficies agricoles et l'essor des cultures stratégiques dans ces wilayas imposent, selon le responsable, une organisation spécifique des moyens de mécanisation et une planification adaptée des interventions.

Au-delà de la mise à disposition du matériel, AGRODRIVE entend structurer davantage ses prestations à travers un réseau de coopératives agricoles. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit l'implantation de ces structures dans les pôles et les zones à fort potentiel agricole, en fonction des spécificités des différentes filières.

Ces coopératives devraient contribuer à moderniser la mécanisation agricole et à rapprocher les services des exploitants, en tenant compte des particularités de chaque région, a expliqué M. Derkaoui.

Pour garantir la disponibilité des équipements, l'entreprise mise également sur le renforcement de la maintenance préventive et corrective, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'assistance technique, afin de réduire les immobilisations du matériel en pleine campagne agricole. Elle coordonne, dans ce cadre, ses opérations avec l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels agricoles (PMAT), notamment pour accélérer la livraison et la réception des équipements commandés.

Le programme de renouvellement du parc prévoit, à ce titre, l'acquisition de 371 tracteurs agricoles et de 879 équipements d'accompagnement, dans le cadre d'un contrat conclu avec la PMAT. AGRODRIVE dispose actuellement de 834 unités lourdes, dont 186 tracteurs à haute traction, 430 équipments d'accompagnement et 218 moissonneuses-batteuses.

En prévision de la campagne moisson-battage, l'entreprise a, par ailleurs, engagé un autre volet de renforcement de ses capacités, portant sur l'acquisition de 331 moissonneuses-batteuses. Le programme comprend également 40 becs cueilleurs à maïs destinés notamment aux wilayas d'Adrar, d'El Meniaa, de Timimoun et de Ouargla, en complément des équipements mobilisés par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Ces investissements et le développement du dispositif de coopératives doivent permettre à AGRODRIVE d'élargir ses capacités d'intervention et de mieux répondre aux besoins de mécanisation des exploitations, en particulier dans les régions dédiées aux cultures stratégiques, a conclu son directeur général.

***Hamza B.***




RETRAITES

## Nouvelle mesure pour faciliter la justification de la situation sociale des ayants droit de sexe féminin

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'adoption d'une nouvelle mesure visant à faciliter la justification de la situation sociale des ayants droit de sexe féminin concernées par le bénéfice d'une pension de réversion.

Conformément à cette nouvelle procédure, les intéressées peuvent présenter une déclaration sur l'honneur de non-mariage, de non-remariage ou de non-exercice d'une activité professionnelle rémunérée ou non rémunérée.

Cette déclaration, signée par la concernée et légalisée auprès des services de la commune, suffit à justifier la situation sociale des concernées.

Cette mesure dispense les intéressées de fournir les certificats de non-mariage ou de non-remariage et le certificat de non-activité, ainsi que de faire appel à deux témoins, une exigence qui entraînait des difficultés et des complications administratives, selon le communiqué.

En contrepartie, les opérations de vérification de l'exactitude des informations déclarées seront renforcées, à travers le croisement des données avec les différentes plateformes électroniques disponibles et l'actualisation des situations sociales le cas échéant.

Les documents nécessaires peuvent être téléchargées sur le site électronique du CNR pour éviter tout déplacement à l'agence locale.

La CNR a affirmé poursuivre ses efforts visant à moderniser les services, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la qualité du service public, de manière à garantir la prise en charge optimale des retraités et des ayants droit et à renforcer le processus de rapprochement de l'administration du citoyen, et ce, en exécution des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

***R.N.***

RÉGULARISATION DE LA SITUATION JURIDIQUE DU FONCIER AGRICOLE

# 49 000 hectares concernés et plus de 7 000 demandes de cession émises

L'opération d'assainissement du foncier agricole revêt une importance particulière, dans la mesure où elle est étroitement liée à l'organisation de l'exploitation des terres agricoles et à la régularisation du statut juridique des exploitations. Le processus d'assainissement du foncier agricole se poursuit, nécessitant une procédure administrative et notariale qui couvre des milliers d'exploitations et de vastes étendues de terres. Le bilan relatif à la cession du droit de concession fait état de 7 347 demandes enregistrées — dont 290 ont été annulées — dans le cadre des mesures visant à régulariser la situation juridique du foncier agricole.

Ces demandes sont réparties entre 3 266 exploitations agricoles collectives et 1 509 exploitations agricoles individuelles, couvrant une superficie totale estimée à 49 526 hectares. Ce bilan chiffré s'inscrit dans l'opération d'assainissement et de régularisation du foncier agricole menée en Algérie par l'Office national des terres agricoles (ONTA). Cette opération globale s'inscrit dans l'application des dispositions des articles 13 et 15 de la loi n° 10-103 du 15 août 2010, ainsi que du décret exécutif n° 10-326 du 23 décembre 2010 (notamment ses articles 17 à 24). Elle intervient également en application de la circulaire interministérielle n° 02 du 1er juin 2025, relative à l'assainissement du foncier agricole. Il faut savoir aussi que cette régularisation de la situation juridique du foncier agricole joue également un rôle clé en offrant un cadre juridique clair aux titulaires du droit de concession, favorisant ainsi la stabilité des exploitations et garantissant que l'utilisation des terres s'opère conformément aux cadres législatifs et réglementaires en vigueur.

Sur le plan des procédures administratives, 3 500 demandes ont été transmises par les services de l'Office national des terres agricoles aux walis pour avis, ces derniers ayant émis 2 697 avis favorables. De plus et concernant les procédures notariales, 1 106 actes notariés ont été établis, tandis que 800 cahiers des charges ont été finalisés, portant sur une superficie totale estimée à 1 431 hectares.

Encore faut-il noter que le processus de cession du droit de concession comprend plusieurs étapes administratives, lesquelles dépôt et l'examen des demandes par les services compétents, leur transmission aux walis pour avis, la réalisation des formalités notariales, et enfin, le transfert des dossiers aux services des Domaines de l'État en vue de l'élaboration des contrats de concession.

Dans ce contexte précis, le nombre de dossiers transmis aux services des Domaines de l'État en vue de l'élaboration de contrats de concession s'élève à 757, tandis que 123 contrats de concession ont été finalisés. Concernant les Commissions de wilaya, elles sont présidées par les walis et regroupent les représentants de l'ONTA, des Domaines, du Cadastre, de la Direction des Services Agricoles (DSA) et de l'Hydraulique. Elles sont chargées du recensement, des constats sur le terrain et de la validation des dossiers.

Quant à la plateforme numérique du ministère, elle est utilisée pour centraliser le suivi des dossiers, assurer la traçabilité des décisions et accélérer les délais de traitement.

Il faut savoir également que ce bilan reflète les différentes étapes du processus de cession du droit de concession : de la réception des demandes et l'identification des exploitations et des superficies concernées, jusqu'à l'accomplissement des procédures administratives et documentaires ainsi que l'établissement des contrats de concession.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole, de la régularisation de sa situation juridique et de l'organisation de son exploitation.

### LE PROCESSUS D'ASSAINISSEMENT AGRICOLE

Ce processus d'assainissement du foncier agricole est une opération nationale pilotée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Office National des Terres Agricoles (ONTA) pour régulariser la situation juridique des terres relevant du domaine privé de l'État et récupérer les parcelles non exploitées. En outre, il est encadré notamment par la loi n° 10-03, le décret exécutif n° 21-432 et la circulaire interministérielle n° 02 du 1er juin 2025 (signée conjointement avec les ministères de l'Intérieur et des Finances).

### LES OBJECTIFS ET CATÉGORIES CONCERNÉES

L'opération vise à assainir l'ensemble des portefeuilles fonciers agricoles avant de réattribuer les terres disponibles aux investisseurs :

Là, on notera la conversion du droit de jouissance perpétuelle. Soit la transformation des anciens titres (issus de la loi 87-19) en actes de concession (loi 10-03).

Il s'agit de la mise en conformité des occupants sans titre : c'est l'étape de la régularisation des agriculteurs exploitant effectivement des terres agricoles étatiques sans document officiel ou sur la base de simples arrêtés d'attribution individuelle (AIRA), sous réserve d'une mise en valeur réelle.

Quant à la gestion des successions et des indivisions, il s'agit du transfert des droits de concession aux héritiers (via frédha) et traitement des dossiers bloqués par des litiges entre co-attributaires.

Et enfin, la récupération des terres en friche : c'est-à-dire la résiliation des contrats de concession et déchéance des droits pour les bénéficiaires n'ayant pas respecté le cahier des charges (terres abandonnées ou détournées de leur vocation agricole).

***Saïd Ben***

SONATRACH S'OUVRE À LA POLOGNE

# GNL, raffinage, pétrochimie et dessalement au menu

***Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le vice-ministre polonais des Actifs de l'Etat, Grzegorz Wrona, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement entre le groupe Sonatrach et les sociétés polonaises, notamment dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, indique un communiqué du ministère.***

Un ministre algérien, un vice-ministre polonais, un ambassadeur, des cadres de Sonatrach, des cadres d'entreprises polonaises. Autour d'une table, à Alger, pour parler de pétrole, de gaz, de raffinage, de pétrochimie, d'engrais, de dessalement d'eau de mer, de GNL, de formation.

Ce n'est pas une simple visite de courtoisie. C'est la construction, pierre par pierre, d'un partenariat stratégique entre l'Algérie et la Pologne, entre Sonatrach et les grandes entreprises polonaises, entre le plus grand producteur de gaz d'Afrique et un pays européen qui a besoin de gaz, qui a besoin de sécurité énergétique, qui a décidé de ne plus dépendre de la Russie.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de Pologne auprès de l'Algérie, Krzysztof Kopytko, et de cadres des deux parties, s'inscrit dans le cadre du suivi des résultats de la précédente visite ayant réuni les deux parties en Algérie, au cours de laquelle a été examiné l'état d'avancement des propositions techniques et d'investissement présentées, ainsi que les voies à même de renforcer la coopération et le partenariat entre le groupe Sonatrach et les sociétés polonaises, notamment dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, du raffinage, de la pétrochimie et de la fabrication d'équipements. C'est donc la deuxième visite. La première avait permis de présenter des propositions. Celle-ci permet de voir où en sont ces propositions, ce qui avance, ce qui bloque, comment on passe des propositions aux projets concrets.

### DES PROJETS COMMUNS CONCRETS EN ALGÉRIE

Les discussions ont été axées sur les perspectives de concrétisation de projets communs en Algérie, englobant le développement et l'exploitation des gisements à l'aide de technologies modernes, la fabrication d'équipements pétroliers et gaziers, le développement des activités de raffinage et de pétrochimie, ainsi que la production et la commercialisation d'engrais agricoles grâce à des techniques innovantes contribuant à la réduction de l'empreinte carbone.

L'Algérie a des gisements immenses. Hassi Messaoud, Hassi R'Mel, mais aussi des gisements nouveaux, dans le Sud, dans le Sud-Ouest, dans le bassin de Berkine, dans l'offshore, en Méditerranée. Des gisements complexes, difficiles, qui nécessitent des technologies modernes : forage horizontal, fracturation, récupération assistée, intelligence artificielle pour modéliser les réservoirs.

Les entreprises polonaises ont ces technologies. Elles ont travaillé dans des conditions difficiles, en Pologne, en mer Baltique, dans des gisements de gaz de schiste, dans des gisements profonds. Elles peuvent apporter ce savoir-faire à Sonatrach.

Aujourd'hui, l'Algérie importe une grande partie de ses équipements pétroliers : des tubes, des vannes, des pompes, des compresseurs, des têtes de puits. C'est des milliards de dollars qui partent à l'étranger.

L'objectif, avec la Pologne, c'est de fabriquer en Algérie. Des usines, en Algérie, avec des Polonais et des Algériens, pour fabriquer des équipements pour Sonatrach, mais aussi pour exporter vers toute l'Afrique.

C'est le contenu local, c'est la création d'emplois, c'est la souveraineté industrielle.

L'Algérie ne veut plus seulement exporter du pétrole brut et du gaz brut. Elle veut transformer. Raffiner, en Algérie, pour produire de l'essence, du diesel, du kérosène. Produire de la pétrochimie, en Algérie, pour produire du plastique, des produits chimiques, des médicaments.

La Pologne a une grande industrie de raffinage et de pétrochimie, avec PKN Orlen, l'une des plus grandes entreprises d'Europe centrale.



Orlen peut apporter son expertise, ses technologies, ses financements, pour développer le raffinage et la pétrochimie en Algérie.

L'Algérie a du gaz, elle a du phosphate, elle a tout pour devenir une grande puissance des engrais. Des engrais pour ses agriculteurs, pour augmenter la production agricole, pour assurer la sécurité alimentaire, mais aussi des engrais pour exporter vers l'Afrique, vers l'Europe.

Et avec des techniques innovantes, qui réduisent l'empreinte carbone, qui produisent des engrais verts, avec de l'hydrogène vert, avec des énergies renouvelables. C'est l'agriculture de demain.

### LA FORMATION, LE MÉTHANE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les deux parties ont également examiné les voies susceptibles de renforcer la coopération en matière d'échange d'expertises techniques et technologiques, de formation et de qualification des ressources humaines, particulièrement dans le domaine de la réduction des émissions de méthane.

La formation, c'est la clé. L'Algérie ne veut pas seulement des investissements, elle veut des compétences. Des ingénieurs algériens formés en Pologne, des techniciens polonais qui viennent former en Algérie, des échanges, des bourses, des universités qui coopèrent.

Et particulièrement dans le domaine de la réduction des émissions de méthane. Le méthane, c'est un gaz à effet de serre 80 fois plus puissant que le CO2. L'Algérie s'est engagée à réduire ses émissions de méthane, dans le cadre de l'accord de Paris, dans le cadre du Global Methane Pledge.

Sonatrach a déjà réduit ses émissions de méthane de manière significative, en détectant les fuites, en réparant les équipements, en utilisant des drones, des satellites. La Pologne, qui a aussi des émissions de méthane importantes dans ses mines de charbon, a développé des technologies pour les réduire.

Ensemble, ils peuvent aller plus loin, plus vite.

### LE GNL ALGÉRIEN VERS LA POLOGNE, VIA LES INFRASTRUCTURES POLONAISES

La rencontre a porté, en outre, sur les opportunités de développer la coopération dans les domaines des services et de la logistique et de renforcer les échanges commerciaux, à travers la commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) via les infrastructures énergétiques polonaises.

C'est un point stratégique. La Pologne a construit, à Swinoujscie, sur la mer Baltique, un grand terminal de GNL, pour importer du GNL du monde entier, pour ne plus dépendre du gaz russe. Elle a aussi construit un gazoduc, le Baltic Pipe, pour importer du gaz de Norvège.

L'Algérie, elle, est l'un des plus grands exportateurs de GNL au monde, avec ses usines de liquéfaction à Arzew et à Skikda. Elle a des méthaniers, elle a du GNL, elle a du GPL.

L'idée, c'est de vendre du GNL algérien à la Pologne, via le terminal de Swinoujscie, et de vendre du GPL algérien, pour le chauffage, pour la cuisine, pour l'industrie, en Pologne et dans toute l'Europe centrale.

Pour Sonatrach, c'est une ouverture sur un nouveau marché, le marché polonais, le marché d'Europe centrale, un marché de 100 millions de consommateurs, qui a besoin de gaz, qui veut un gaz fiable, qui vient d'un pays fiable, l'Algérie.

Pour la Pologne, c'est une diversification, une sécurité énergétique, un fournisseur qui ne fait pas de chantage politique, qui respecte ses contrats, qui livre à temps.

### LE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Elle a aussi permis d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, à travers l'accès aux technologiques polonaises à haute efficacité énergétique pour l'équipement et le développement des stations de dessalement en Algérie.

L'Algérie est en train de construire les plus grandes stations de dessalement d'eau de mer du monde. Cinq grandes stations, à Alger, à Oran, à Mostaganem, à Béjaïa, à El Tarf, pour produire de l'eau potable pour 15 millions d'Algériens.

Mais le dessalement, ça consomme beaucoup d'énergie. Beaucoup d'électricité. Si on utilise des technologies à haute efficacité énergétique, on consomme moins, on paie moins, on pollue moins.

La Pologne a développé ces technologies. Des pompes à haute efficacité, des membranes, des systèmes de récupération d'énergie. Elle peut apporter ces technologies pour équiper les stations algériennes, pour les rendre plus efficaces, plus économiques, plus écologiques.

C'est un domaine nouveau, mais qui montre que la coopération algéro-polonaise ne se limite pas au pétrole et au gaz. Elle touche à l'eau, à la vie quotidienne des Algériens.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a invité les entreprises polonaises à renforcer leur présence sur le marché algérien et à bénéficier des opportunités d'investissement offertes, notamment à travers la participation à l'appel d'offres algérien sur les hydrocarbures 2026 (Algeria Bid Round), affirmant l'importance d'accélérer le rythme de coordination technique entre les équipes de travail concernées et de traduire les propositions formulées en projets d'investissement concrets, basés sur le transfert de la technologie, le développement des compétences nationales et la réalisation de l'intérêt mutuel.

L'appel d'offres Algeria Bid Round 2026, c'est la grande opportunité. L'Algérie va mettre aux enchères des dizaines de blocs d'exploration, dans le Sahara, dans le Sud, en offshore, pour trouver de nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

Pour sa part, M. Wrona a réaffirmé l'attachement de son pays et des entreprises polonaises à poursuivre le travail pour concrétiser des partenariats avec le groupe Sonatrach et les entreprises algériennes, saluant la dynamique de coopération bilatérale et la volonté commune de promouvoir les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Pologne.

La Pologne est attachée à l'Algérie. Elle veut poursuivre le travail. Elle veut concrétiser. Elle salue la dynamique, la volonté commune.

Ce n'est pas un hasard. La Pologne et l'Algérie ont une histoire. Dans les années 1970 et 1980, des milliers d'ingénieurs polonais ont travaillé en Algérie, ont construit des usines, des routes, des bâtiments. Des milliers d'étudiants algériens ont étudié en Pologne, ont appris le polonais, ont ramené des diplômes, des épouses polonaises, des souvenirs.

Aujourd'hui, cette histoire renaît, sous une forme nouvelle, plus moderne, plus équilibrée. Sonatrach, qui est déjà présente dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Europe, en Amérique latine, renforce sa présence internationale en s'alliant avec la Pologne. Elle ne se contente plus de vendre du pétrole et du gaz, elle construit des partenariats industriels, elle transfère des technologies, elle forme des compétences, elle s'installe durablement.

***Hamza B.***

anep
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale Marketing et Communication
Réf/ N°274/DCMC/2026

Alger le, 22 NOV. 2026

**Communiqué de presse**

Les Editions ANEP ont le plaisir de vous convier à une présentation de l'ouvrage « **Révoltés pour la dignité** » suivie d'une vente-dédicace par son auteur **Dr. Mustapha KHIATI**, **le jeudi 26 novembre 2026** à partir de **14h30** à **la librairie Chaïb Dzaïr**, sise au 55, rue Larbi Ben M'hidi, Alger-Centre.

Le public et la presse sont cordialement invités.

Siège social : 50, Rue Khelifa Boukhalfa - BP 355 Alger-gare
+213 0 21 23 64 89 - Fax : +213 0 21 23 64 90
contact@anep.com.dz
www.anep.com.dz

LE MAGHREB du 23 Novembre 2026

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER :

# Le ministre de la Santé supervise une simulation sur la prise en charge d'un cas suspect d'Ebola

***Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a supervisé, à l'aéroport international d'Alger, un exercice de simulation sur la prise en charge d'un cas suspect d'infection au virus Ebola, visant à tester la préparation des différents services et à évaluer leurs capacités d'intervention, de coordination et de prise en charge rapide des cas suspects, indique un communiqué du ministère.***



Cet exercice s'inscrit dans le cadre des "efforts nationaux visant à renforcer le dispositif de prévention, de préparation et de riposte aux risques sanitaires transfrontaliers, à travers le test de la préparation des différents services et équipes concernés et l'évaluation de leurs capacités d'intervention, de coordination et de prise en charge rapide des cas suspects", précise la même source. L'exercice s'est déroulé en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le professeur Kamel Sanhadji, du P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, ainsi que des membres du comité multisectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale, outre les experts, spécialistes et équipes techniques et opérationnelles ayant participé à la préparation et à la mise en œuvre de cet exercice. Dans son allocution à cette occasion, le ministre de la Santé a souligné que "la gestion efficace des urgences sanitaires ne se limite pas à la disponibilité des moyens médicaux, mais repose essentiellement sur la clarté des responsabilités, la rapidité de l'échange d'informations et l'efficacité de la coordination entre les différents secteurs et intervenants". Il a également relevé "l'importance stratégique des aéroports et des points d'entrée internationaux dans le dispositif de sécurité sanitaire, en tant qu'espaces nécessitant une vigilance permanente et des mécanismes efficaces de détection précoce, de signalement, d'évaluation et d'intervention". La simulation d'un scénario de suspicion d'infection d'un voyageur au virus Ebola "permet de tester les différentes étapes de la chaîne de riposte, depuis la détection du cas et son signalement jusqu'à la sécurisation du périmètre de l'avion, la prise en charge de la personne infectée et son transfert vers l'établissement de santé de référence, outre l'identification des personnes ayant été en contact avec elle, la désinfection et la gestion des informations", a-t-il précisé. Il a souligné, à cet égard, que l'objectif de ces exercices "ne se résume pas à la mise en œuvre d'un scénario hypothétique, mais consiste essentiellement à procéder à une évaluation concrète du niveau de préparation, à identifier les points forts et les lacunes et à tirer les enseignements à même d'améliorer les mécanismes d'intervention et de riposte avant la survenue de toute véritable urgence sanitaire". Dans ce sillage, M. Ait Messaoudene a réitéré "l'engagement du secteur à poursuivre le renforcement des capacités nationales en matière de veille, de préparation et de riposte aux urgences sanitaires, à travers des formations régulières, l'actualisation des procédures, le développement des capacités des ressources humaines, ainsi que le renforcement de la coordination et de la coopération multisectorielles".

ILLIZI :

## Séminaire national sur le développement touristique intelligent et durable

Un séminaire national intitulé "Le tourisme dans un monde en mutation : transformations mondiales et défis d'un développement touristique intelligent et durable", a été organisé au Centre universitaire Amoud Benmokhtar à Illizi. Organisée samedi en partenariat avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Illizi, avec la participation de 41 établissements universitaires et de recherche, les participants à cette rencontre scientifique ont mis en avant l'importance des plateformes numériques dotées de technologies d'intelligence artificielle afin de faire connaître les atouts touristiques, faciliter l'accès aux services et améliorer l'expérience des touristes. Ils ont également mis l'accent sur le renforcement de la préservation du patrimoine naturel et culturel ainsi que des sites archéologiques. Les participants ont aussi plaidé pour la création d'un observatoire du tourisme saharien intelligent dans la wilaya d'Illizi, en partenariat entre le Centre universitaire, la Direction du tourisme et de l'artisanat et les différents acteurs locaux. La structure en question aurait pour objectif de soutenir la recherche scientifique, d'anticiper la demande touristique, tout en encourageant l'entrepreneuriat touristique innovant et en accompagnant les startups et les porteurs de projets, notamment les jeunes. L'importance de construire une marque touristique distinctive pour le sud algérien, de développer un marketing numérique responsable et d'améliorer les infrastructures touristiques ainsi que la qualité des services, ont constitué d'autres recommandations issues de la rencontre. Celles-ci ont aussi prôné la consolidation du partenariat Université-Secteur du Tourisme et d'orienter les travaux de recherche scientifique vers la prise en charge des préoccupations du terrain. Les participants ont, par ailleurs, mis l'accent sur le suivi de la mise en œuvre des conclusions de cette rencontre scientifique, à travers l'élaboration de programmes de coopération et de projets communs entre les établissements universitaires et les organismes touristiques. L'approche vise à aller vers des initiatives concrètes, susceptibles de renforcer la compétitivité de la destination touristique algérienne et de contribuer à un développement touristique durable, notamment en régions du sud du pays.

ALGER

## Elaboration d'un code de conduite et suivi de sa mise en œuvre

Des journées de sensibilisation et de formation consacrées à l'élaboration d'un code de conduite et aux mécanismes de suivi de sa mise en œuvre ont débuté à Alger, dans le cadre de l'exécution de la convention de coopération conclue entre la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et l'Institut algérien des études financières supérieures (IAHEF), indique un communiqué de la Haute autorité. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prévues par la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que dans le cadre des efforts visant à "promouvoir l'intégrité du fonctionnaire public et à renforcer les principes de transparence et de redevabilité, à travers l'instauration de règles de conduite claires et de mécanismes pratiques contribuant à la prévention des actes de corruption et à la création d'un environnement de travail fondé sur l'intégrité, l'efficacité et la responsabilité", précise la même source. Ces journées de sensibilisation et de formation, qui se poursuivent pendant trois jours, comprennent des ateliers au profit des représentants des secteurs ministériels et des institutions publiques, permettant aux participants "d'approfondir leurs connaissances et d'échanger leurs expériences sur les méthodologies adoptées pour l'élaboration des codes de conduite, ainsi que sur les moyens d'en assurer la bonne mise en œuvre et le suivi", ajoute le communiqué.

SIGUS (OUM EL BOUAGHI)

## Portes ouvertes sur la cimenterie

Sous le haut patronage du wali de la wilaya d'Oum El Bouaghi et le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui englobe 15 entreprises de cimenteries, l'entreprise de cimenterie de Sigus a organisé au palais de la culture Nouar Boubakeur d'Oum El Bouaghi des journées portes ouvertes sur le processus de fabrication du ciment. Ces 2 journées ont connu une présence massive par des opérateurs économiques, clients potentiels, université et des cadres de diverses entreprises. En marge de cette rencontre, le PDG Kitouni Rezgui Farid Eddine a indiqué que l'objectif principal est l'export et beaucoup plus conquérir le marché mondial. Dans le même sillage, il a annoncé l'exportation de 442 000 tonnes de ciment et clinker vers plusieurs pays africains et européens depuis le début de l'année. Cette opération témoigne du développement des capacités et de production de l'entreprise et de la compétitivité du ciment algérien sur les marchés internationaux. Cette performance a été rendue possible grâce à l'amélioration de la qualité des produits et l'obtention des certifications internationales. Aussi, il a fait savoir que l'unité la cimenterie de Sigus, qui emploie actuellement 449 travailleurs directs dont 33 cadres et 216 autres indirectes, a également investi 206 millions de dinars pour la formation du personnel est entrée en production en septembre 2019 avec une production annuelle qui avoisine 2 millions de tonnes de ciment et d'ajouter que l'objectif est aussi d'être à l'écoute des clients et de prendre en charge toutes les demandes puisque l'unité de cimenterie de Sigus est dotée des équipements ultra-modernes. Dans son intervention, le secrétaire général Miloud Karim Biaz représentant du wali de la wilaya d'Oum El Bouaghi qui a donné le coup d'envoi sous le slogan : « qualité et export », et après avoir reçu des explications détaillées fournies par le PDG et son équipe dirigeante portant sur les procédés de fabrication, les activités d'exportation vers les marchés arabe, africain et européen ainsi que les accréditations décrochées telles que l'ISO, CE et NF, le secrétaire général a fait part de sa grande satisfaction quant au bilan de l'entreprise. Il a adressé ses vives félicitations à l'ensemble de collaborateurs, les incitant à préserver cette voie pour consolider ces acquis par des résultats toujours plus probants. En conclusion l'unité de cimenterie de Sigus située à 50 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d'Oum El Bouaghi dont l'activité principale est la fabrication et la commercialisation de ciments et ses dérivés mérite amplement d'être encouragée puisque sa performance confirme progressivement sa place sur les marchés étrangers et contribue au développement des exportations nationales hors hydrocarbures.

LA VILLE FRANÇAISE DE TOULOUSE A ACCUEILLI UNE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI :

# Rassemblement d'un public remarquable

La ville française de Toulouse a accueilli une journée de solidarité avec le peuple sahraoui sous le slogan « Liberté pour les détenus sahraouis », qui comprenait deux séminaires de discussion abordant l'histoire de la lutte du peuple sahraoui, les derniers développements de la question sahraouie et la réalité des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Cette manifestation de solidarité a servi de plateforme pour sensibiliser l'opinion publique à la cause sahraouie et pour informer le public français sur les différentes étapes de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination, les violations des droits de l'homme subies par les citoyens sahraouis dans les territoires occupés, ainsi que sur les conditions et les souffrances des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Les discussions ont porté sur l'évolution politique actuelle de la question sahraouie, compte tenu de l'échec du Conseil de sécurité des Nations Unies à parvenir à un accord sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara




occidental (MINURSO). Les participants ont examiné les responsabilités des gouvernements américain et français face à ces développements récents, ainsi que les répercussions de leurs positions sur le processus de décolonisation au Sahara occidental. Le cas des détenus du groupe Akdim Izik a également fait l'objet d'une attention particulière lors des deux séminaires, où leur situation depuis le démantèlement violent du camp d'Akdim Izik en novembre 2010 a été abordée, ainsi que les violations dont ils ont été victimes, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts de solidarité et la mobilisation internationale afin d'obtenir leur libération et de garantir le respect de leurs droits fondamentaux. Le premier séminaire s'est tenu à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, tandis que le second a eu lieu au Forum de la Bibliothèque Renaissance, avec la participation de plusieurs intervenants, dont Mme Bidad Belmonte et M. Mohamed Ali Zerouali, représentant du Front Polisario en France. L'avocat Joseph Breham n'a pas pu y participer, bien que son nom figurât sur la liste des intervenants. Les deux séminaires ont connu une affluence remarquable, marquée par un vif intérêt et des échanges constructifs autour des différents sujets abordés. Les interventions et les discussions ont témoigné de l'intérêt des participants pour l'histoire et l'évolution de la question sahraouie, ainsi que pour la situation politique et des droits humains actuelle au Sahara occidental. Dans un contexte similaire, les jeunes de l'association de la communauté sahraouie des villes de Montauban et de Toulouse ont activement contribué au succès de cette initiative, par leur implication dans la préparation, l'organisation et la mobilisation, reflétant ainsi le rôle de la jeunesse sahraouie de la diaspora dans la sensibilisation à la cause de leur peuple et le renforcement des liens de solidarité avec lui.

La manifestation s'est conclue en soulignant l'importance de poursuivre la sensibilisation à la cause sahraouie, de renforcer la solidarité internationale avec le peuple sahraoui, de soutenir sa lutte légitime pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, et d'œuvrer pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis.

ADMINISTRATION NUMÉRIQUE :

# La Tunisie gagne 21 places, qu'est-ce qui change pour les citoyens ?

La Tunisie gagne 21 places dans le classement mondial 2026 des administrations numériques établi par les Nations unies et atteint le 96e rang. Elle figure à la quatrième place en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, le Maroc et Maurice. Ce résultat traduit une progression mesurable, mais soulève une question concrète : les formalités administratives sont-elles devenues plus simples pour les citoyens et les entreprises ? L'indice des Nations unies évalue les services en ligne, les réseaux et le capital humain ; il ne mesure pas directement le temps d'attente au guichet ou la satisfaction des usagers.

### L'ESSENTIEL À RETENIR :

Au classement, la Tunisie 96e mondiale en 2026, contre 117e en 2024 ; quatrième place africaine ; l'indice EGDI : 0,7086 sur 1 en 2026, contre 0,6935 en 2024, soit un gain de 0,0151 point d'indice. Il reste donc le défi de transformer les portails et démarches annoncés en services réellement accessibles, complets et utilisables dans toutes les régions.

### UNE PROGRESSION DE 21 PLACES DANS LE CLASSEMENT MONDIAL

L'enquête UN E-Government Survey 2026, publiée le 19 novembre 2026 par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, classe la Tunisie au 96e rang mondial dans l'Indice de développement de l'administration électronique (EGDI). Le pays améliore sa position de 21 rangs par rapport à l'édition 2024. Sa note augmente également, de 0,6935 à 0,7086. Ce sont deux mesures différentes : un classement dépend de la performance des autres pays, tandis que l'indice est un score composite calculé selon une méthodologie donnée. L'ONU indique que son enquête couvre les 193 États membres et, pour la première fois dans cette édition, l'État de Palestine. La comparaison entre éditions doit donc tenir compte des évolutions de méthodologie et de périmètre.

### QUATRIÈME EN AFRIQUE, DERRIÈRE TROIS PAYS

La Tunisie se situe derrière l'Afrique du Sud (52e mondiale, EGDI 0,8379), le Maroc (89e, 0,7350) et Maurice (92e, 0,7226). Elle devance notamment la Zambie (99e, 0,6853), la Namibie (101e, 0,6817) et l'Égypte (109e, 0,6584). Ce classement africain est établi à partir de la table officielle 2.2 du rapport de l'ONU. Une différence de rang ne correspond pas à un écart identique de qualité de service : les scores complètent la lecture des places.

### COMMENT L'ONU CALCULE-T-ELLE CE CLASSEMENT ?

L'EGDI combine trois composantes pondérées de manière égale : la disponibilité et la qualité des services en ligne (OSI), les infrastructures de télécommunication (TII) et le capital humain (HCI). La Tunisie obtient 0,6320 pour les services en ligne, 0,8186 pour les télécommunications et 0,6754 pour le capital humain. Les infrastructures de communication obtiennent le meilleur score des trois, tandis que les services en ligne restent un champ d'amélioration.

### UN MEILLEUR CLASSEMENT NE SIGNIFIE PAS QUE TOUTES LES DÉMARCHES SONT NUMÉRIQUES

Une administration peut publier des informations en ligne sans permettre de terminer toute une démarche à distance. Informer, déposer un dossier, payer et recevoir le document final sont quatre niveaux de service différents. L'EGDI est un indice composite international, pas un audit de chaque ministère ni une enquête de satisfaction individuelle.

### QUELLES RÉALISATIONS NUMÉRIQUES ONT ÉTÉ ANNONCÉES EN TUNISIE ?

La présidence du Gouvernement cite parmi les réalisations de 2026 la Plateforme nationale de l'investisseur, la numérisation des transactions du Registre national des entreprises, le renouvellement à distance du passeport pour les Tunisiens à l'étranger et la généralisation du timbre fiscal électronique. Le bilan gouvernemental mentionne également 34 maisons de services digitales dans 21 gouvernorats, les demandes en ligne de certains actes d'état civil, la patente en ligne, la plateforme Taâmir consacrée aux permis de bâtir et des développements autour de l'hôpital numérique. L'application Khadamet, annoncée comme une nouvelle étape, doit offrir un accès par l'identité numérique MobileID et permettre des paiements électroniques selon les fonctionnalités déployées. Il s'agit d'une orientation annoncée : chaque service doit être vérifié individuellement avant d'être présenté comme disponible à tous.

MAURITANIE- CHINE :

# Signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'ophtalmologie

La Mauritanie et la République populaire de Chine ont signé à Nouakchott, un accord de coopération entre le Centre Hospitalier National et l'hôpital d'ophtalmologie de la province chinoise de Heilongjiang, visant à renforcer les services de santé dans le domaine de l'ophtalmologie et à développer les capacités du personnel médical mauritanien. La cérémonie de signature a été supervisée par la Ministre de la Santé, Madame Naha Hamdi Mouknass, en présence du vice-gouverneur du département de Heilongjiang, Yu Jian, et de Son Excellence l'ambassadeur de Chine accrédité en Mauritanie, Monsieur Tang Zhongdong. En vertu de cet accord, la partie chinoise dépêchera une équipe médicale spécialisée pour effectuer des interventions chirurgicales gratuites de la cataracte au profit de 200 patients mauritaniens, selon les résultats des examens et des évaluations médicales. L'accord comprend également l'organisation de sessions de formation pratique et l'échange d'expertises avec les médecins, les infirmiers et les techniciens mauritaniens travaillant dans le domaine de l'ophtalmologie, contribuant ainsi au renforcement des capacités des équipes nationales et à l'amélioration de la qualité des services de santé fournis aux patients. Le Secrétaire général du Ministère de la Santé, M. Abdi Salem Cheikh Sadbouh Cheikh Tourad, a souligné, dans une allocution pour la circonstance, que cet accord s'inscrit dans le cadre des relations de coopération sanitaire de longue date entre la Mauritanie et la Chine, qui ont vu, durant plus d'un demi-siècle, la participation des équipes médicales chinoises au soutien du système de santé national.

PROJET DE LOI DE FINANCES EN TUNISIE:

# L'UTICA propose une réduction de la fiscalité sur les équipements solaires

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2027, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) a proposé une série de mesures visant à soutenir l'investissement, la production et les exportations. Parmi les principales propositions figure la réduction à 0 % des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliqués aux équipements solaires, aux batteries et aux onduleurs. L'organisation a également appelé au rétablissement du régime de suspension de la TVA au profit des sociétés de commerce international, à la régularisation des créances des entreprises auprès des organismes publics, ainsi qu'à la création d'un guichet unique destiné à simplifier les procédures d'investissement dans les énergies renouvelables. Les propositions comprennent aussi la création d'un organisme indépendant chargé de développer les exportations d'huile d'olive conditionnée, ainsi que la mise en place d'un plan national visant à porter sa part dans l'ensemble des exportations d'huile d'olive à 30 %, puis à 50 %. Ces propositions ont été présentées lors d'une séance d'audition conjointe organisée le vendredi 20 novembre 2026 par les commissions des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple et du Conseil national des régions et des districts, dans le cadre de la poursuite de l'examen du projet de loi de finances pour 2027.

### EXONÉRATIONS FISCALES POUR LES ÉQUIPEMENTS SOLAIRES ET DES MESURES POUR FACILITER L'INVESTISSEMENT

Les représentants de l'UTICA ont notamment proposé d'exonérer les capteurs solaires, les cellules photovoltaïques, les batteries et les onduleurs des droits de douane et de la TVA. Ils ont également préconisé la création d'un guichet unique numérique, rattaché à la présidence du gouvernement, afin de faciliter les investissements dans les énergies renouvelables. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de leurs propositions de révision des articles 49 et 50 du projet de loi de finances pour 2027. Ils ont attiré l'attention sur le retard accusé dans la réalisation des projets d'énergie solaire, qui atteint environ 2 800 mégawatts par rapport aux capacités initialement programmées. Ils ont attribué cette situation à la complexité des procédures administratives et aux délais importants nécessaires à l'obtention des autorisations. Ils ont ainsi proposé la mise en place d'un guichet unique numérique permettant de centraliser les démarches et les autorisations, tout en accélérant le traitement des demandes des investisseurs. Enfin, ils ont estimé que la réduction du coût des équipements solaires contribuerait à limiter la consommation de gaz naturel et les importations énergétiques, tout en renforçant la compétitivité des entreprises.

LA FRANCE POST-MACRON

# Quelle place dans le nouvel ordre mondial après son recul en Afrique et en Algérie ?

*Par Salah Lakoues*



***La France peut-elle encore prétendre au rang de grande puissance internationale alors que son influence politique, diplomatique et militaire s'érode dans plusieurs régions du monde, que ses relations avec l'Algérie traversent une crise profonde et que les pays africains revendiquent désormais une autonomie stratégique qui remet en cause les anciens rapports de domination ?***

La question dépasse le bilan d'Emmanuel Macron. Elle concerne l'avenir même de la puissance française et sa capacité à redéfinir sa place dans un monde devenu multipolaire.

La France arrive à la fin du mandat d'Emmanuel Macron dans une situation paradoxale. Elle conserve des attributs importants de puissance : siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, arsenal nucléaire, industrie militaire, présence diplomatique mondiale, entreprises internationales et appartenance à l'Union européenne.

Pourtant, ces instruments ne lui garantissent plus l'influence politique dont elle disposait autrefois.

Il faut distinguer la puissance institutionnelle de la capacité réelle à peser sur les événements internationaux. La France conserve la première, mais rencontre des difficultés croissantes à exercer la seconde.

Ce décalage constitue l'un des grands problèmes stratégiques de la politique étrangère française.

La perte d'influence ne résulte pas uniquement de décisions prises par Macron. Elle s'inscrit dans une transformation plus profonde des rapports internationaux : montée en puissance de la Chine, retour de la Russie comme acteur stratégique, affirmation de puissances régionales et volonté croissante des pays du Sud de ne plus dépendre d'un seul centre de décision.

La France se trouve ainsi confrontée à une réalité nouvelle : son histoire, son statut et ses ambitions ne suffisent plus à lui garantir une place privilégiée.

## L'AFRIQUE : LA FIN PROGRESSIVE D'UNE INFLUENCE HÉRITÉE DE L'HISTOIRE COLONIALE

C'est probablement en Afrique que le recul stratégique français apparaît le plus clairement.

Pendant plusieurs décennies, Paris a construit son influence sur un ensemble de relations politiques, militaires, économiques et monétaires héritées de la période coloniale. Les bases militaires, les accords de défense, les réseaux politiques et les relations privilégiées avec certains gouvernements constituaient les piliers de cette présence.

Ce dispositif est aujourd'hui profondément remis en question.

Les départs militaires du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad, du Sénégal et de Côte d'Ivoire ont marqué une transformation majeure. Depuis juillet 2025, la France ne dispose plus de bases militaires permanentes en Afrique de l'Ouest et centrale. Djibouti demeure son principal point d'appui militaire permanent sur le continent.

Mais réduire cette évolution à une succession de retraits militaires serait une erreur d'analyse.

Le changement est beaucoup plus profond. Il concerne la conception même des relations entre la France et les États africains.

De plus en plus de gouvernements africains refusent que leur politique de sécurité, leurs choix économiques ou leurs orientations diplomatiques soient déterminés par des considérations extérieures. Ils cherchent à diversifier leurs partenaires.

La Chine, la Russie, la Turquie, l'Inde et les pays du Golfe occupent désormais des espaces économiques et diplomatiques qui étaient traditionnellement accessibles aux entreprises et aux institutions françaises.

Les pays africains ne demandent plus simplement des investissements ou une coopération militaire. Ils veulent davantage de transformation locale des ressources, de transferts technologiques, d'emplois, d'infrastructures et de participation aux décisions concernant leur avenir.

L'Afrique ne veut plus être un espace d'influence pour les anciennes puissances. Elle entend devenir un acteur de la définition de ses propres intérêts.

Cette évolution ne signifie pas que tous les pays africains rejettent la France. Elle signifie que Paris ne peut plus considérer ses relations historiques comme un droit permanent à l'influence.

## L'ALGÉRIE : UNE RELATION STRATÉGIQUE QUE PARIS NE PEUT PAS REMPLACER FACILEMENT

L'Algérie n'est pas un partenaire africain parmi d'autres. Elle occupe une position géographique, énergétique et diplomatique importante en Méditerranée, au Maghreb et au Sahel. Son poids tient également à son histoire, à ses ressources, à ses capacités de coopération régionale et à sa politique traditionnelle de souveraineté et de non-alignement.

La détérioration des relations franco-algériennes a donc une portée qui dépasse les différends bilatéraux.

La décision française de juillet 2024 de soutenir la position marocaine sur le Sahara occidental a constitué un tournant majeur. Elle a provoqué une rupture diplomatique dont les conséquences se sont étendues aux échanges commerciaux, à la coopération politique et aux relations institutionnelles.

Cette évolution pose une question fondamentale : quel intérêt la France a-t-elle à laisser se détériorer une relation avec un pays qui constitue un partenaire potentiel majeur dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, du commerce, de la sécurité régionale et de la coopération méditerranéenne ?

Le problème est aussi diplomatique.

En choisissant de privilégier un rapprochement avec Rabat sur le dossier du Sahara occidental, Paris a pris une décision dont elle devait mesurer les conséquences sur ses relations avec Alger.

Le Sahara occidental demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies. L'Algérie, de son côté, défend sa position sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Il faudra une véritable volonté politique pour reconstruire une relation fondée sur le respect mutuel, la souveraineté et la reconnaissance des intérêts de chacun.

L'Algérie diversifie ses partenariats, développe ses capacités productives et cherche de nouveaux débouchés. L'Italie, la Chine, la Turquie, l'Allemagne et d'autres partenaires occupent des positions croissantes dans les échanges avec le marché algérien.

La conséquence pour Paris est claire : le marché algérien n'est pas captif et la proximité historique ne garantit plus un avantage économique.

La France peut perdre des parts de marché, mais elle risque surtout de perdre progressivement sa capacité à participer aux grandes recompositions économiques et stratégiques de la Méditerranée occidentale.

## LE SAHEL : LE RECUL MILITAIRE FRANÇAIS ET L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE GÉOPOLITIQUE RÉGIONALE

Le Sahel constitue un autre révélateur de la transformation des rapports de puissance.

Les interventions militaires françaises avaient été présentées comme indispensables à la lutte contre le terrorisme et à la stabilisation de la région.

***Suite en page 9***

*Suite de la page 8*

Pourtant, après plusieurs années d'engagement, les gouvernements du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont demandé le départ des forces françaises.

Ce résultat interroge les fondements de la stratégie française.

La lutte contre les groupes terroristes ne pouvait durablement reposer sur une présence militaire extérieure sans répondre aux causes politiques, économiques et sociales de l'instabilité : pauvreté, marginalisation des territoires, faiblesse des institutions, conflits locaux et absence de perspectives pour les populations.

La sécurité ne peut être durablement séparée du développement.

Les États de la région cherchent désormais à renforcer leur coopération au sein de l'Alliance des États du Sahel, à diversifier leurs partenariats militaires et économiques et à réduire leur dépendance envers les anciennes puissances tutélaires.

L'arrivée de nouveaux partenaires ne garantit pas automatiquement une amélioration de la sécurité ou du développement. La Russie, la Chine, la Turquie et d'autres acteurs défendent également leurs propres intérêts.

Il serait donc naïf de remplacer une dépendance par une autre. Mais le changement essentiel est ailleurs : les capitales sahéliennes entendent désormais choisir leurs partenaires et définir elles-mêmes les conditions de leur coopération. Pour l'Algérie, cette transformation présente une importance particulière. Sa sécurité nationale est directement liée à la stabilité de son environnement méridional.

Elle a donc intérêt à privilégier les solutions politiques, la coopération régionale, le développement économique et le renforcement des capacités des États voisins.

Les infrastructures, les échanges commerciaux, les corridors énergétiques et les projets de développement peuvent constituer des instruments de stabilisation plus durables que la seule logique militaire.

Cette approche représente une différence fondamentale entre une politique d'influence fondée sur la présence militaire et une coopération fondée sur les intérêts économiques et sociaux des populations.

## L'EUROPE : LA FRANCE RISQUE DE PERDRE SON RÔLE DE MOTEUR POLITIQUE

Le recul français ne concerne pas seulement l'Afrique. En Europe également, la position de Paris est confrontée à des difficultés.

La France avait longtemps revendiqué un rôle central dans la construction européenne, notamment grâce à son partenariat avec




l'Allemagne. Le couple franco-allemand constituait l'un des principaux moteurs de l'intégration européenne.

Mais les désaccords sur les politiques industrielles, énergétiques, budgétaires et militaires ont progressivement compliqué cette relation.

La France défend une Europe capable de construire son autonomie stratégique, tandis que les intérêts nationaux des États membres divergent sur les moyens d'y parvenir.

À cela s'ajoutent les difficultés budgétaires françaises, la fragmentation politique et l'affaiblissement de la capacité de l'exécutif à obtenir un consensus intérieur.

Une puissance qui peine à stabiliser ses propres choix économiques et politiques rencontre nécessairement davantage de difficultés à entraîner ses partenaires.

Le risque est que Paris conserve son statut institutionnel au sein de l'Union européenne sans disposer de la même capacité d'initiative politique.

L'Allemagne, les pays nordiques, l'Italie, la Pologne et d'autres États défendent leurs propres priorités. La France doit désormais convaincre davantage pour construire des compromis européens.

Le paradoxe est important : alors que Paris défend une Europe plus souveraine face aux grandes puissances, sa propre fragilité politique et financière limite sa capacité à porter cette ambition.

## LE NOUVEL ORDRE MONDIAL : LA FRANCE FACE À LA MONTÉE DES PUISSANCES MULTIPOLAIRES

Le recul français doit également être replacé dans une transformation historique des relations internationales.

Le monde de 2026 n'est plus celui des années 1990. Après la disparition de l'Union soviétique, les États-Unis avaient bénéficié d'une position dominante. Les puissances européennes, et particulièrement la France, avaient pu exercer leur influence dans un environnement international largement structuré par les alliances occidentales.

Cette configuration évolue.

La Chine s'est imposée comme une puissance industrielle, technologique, financière et commerciale de premier plan. La Russie conserve une capacité militaire et diplomatique importante. L'Inde renforce son poids économique et stratégique. La Turquie développe une politique d'influence régionale ambitieuse. Les pays du Golfe utilisent leurs ressources financières et énergétiques pour renforcer leur présence internationale.

Les États africains, asiatiques et latino-américains cherchent également à diversifier leurs partenariats.

Cette évolution ne signifie pas que l'Occident a disparu du centre des relations internationales. Elle signifie que les décisions ne peuvent plus être prises exclusivement dans les capitales occidentales.

La France doit donc trouver sa place dans un environnement où les anciennes hiérarchies sont contestées et où les rapports de force reposent davantage sur les capacités économiques, industrielles, technologiques, énergétiques et diplomatiques.

La France ne peut plus prétendre exercer seule une influence comparable à celle des grandes puissances mondiales. Mais elle peut conserver un rôle international important si elle sait construire des partenariats équilibrés, renforcer ses capacités industrielles et technologiques et participer aux grandes négociations internationales.

La véritable question est celle de sa capacité à s'adapter à un monde où la puissance ne se décrète plus : elle se construit.

## APRÈS MACRON : UNE NOUVELLE DOCTRINE DIPLOMATIQUE EST INDISPENSABLE

La prochaine présidentielle française ne devrait pas se limiter à un débat sur le pouvoir d'achat, les retraites, l'immigration ou les finances publiques.

Elle devrait également ouvrir une réflexion sur la place de la France dans le monde. Quel modèle de puissance la France veut-elle défendre ? Quelle relation souhaite-t-elle construire avec l'Afrique ? Comment rétablir un partenariat stratégique avec l'Algérie ? Quelle politique adopter au Sahel ? Comment renforcer l'autonomie européenne sans entretenir de nouvelles dépendances ? Quelle relation établir avec la Chine, la Russie, l'Inde et les puissances émergentes ?

Ces questions ne peuvent être traitées comme des dossiers secondaires. La France a besoin d'une doctrine diplomatique débarrassée des réflexes de la puissance héritée de son passé colonial.

Cela suppose plusieurs changements fondamentaux :

En Afrique : passer définitivement d'une logique de pré carré à une coopération entre États souverains, fondée sur les investissements productifs, les infrastructures, la formation et le transfert technologique. Avec l'Algérie : reconstruire une relation stratégique sans conditionner le dialogue à l'alignement d'Alger sur les choix français concernant le Maghreb et le Sahara occidental. Au Sahel : privilégier les solutions politiques, le développement et la coopération régionale plutôt que la seule présence militaire.

En Europe : retrouver une capacité d'initiative en renforçant la base industrielle, énergétique, technologique et financière française.

Dans le monde : développer une diplomatie de dialogue et de coopération avec les puissances émergentes, sans considérer toute diversification des partenariats comme une menace pour les intérêts français.

Ce changement ne signifie pas renoncer aux intérêts nationaux français. Il signifie comprendre que ces intérêts ne peuvent plus être défendus durablement par des rapports de domination ou par la nostalgie d'une puissance passée.

## LA FRANCE DOIT CHOISIR ENTRE LA RECONSTRUCTION DE SA PUISSANCE ET LA NOSTALGIE DE SON INFLUENCE

La question de l'avenir international de la France dépasse largement la personnalité d'Emmanuel Macron. Son mandat aura été marqué par des ambitions diplomatiques importantes, mais aussi par des difficultés à transformer ces ambitions en résultats durables sur plusieurs théâtres stratégiques. L'Afrique se détourne progressivement de l'ancien système de relations privilégiées. Le Sahel redéfinit ses partenariats. L'Algérie diversifie ses relations économiques et diplomatiques. L'Europe connaît ses propres tensions stratégiques. Et les grandes puissances émergentes occupent des espaces que Paris ne peut plus considérer comme relevant de son influence naturelle. Il serait cependant prématuré d'annoncer la disparition de la puissance française. Son arsenal nucléaire, son siège permanent au Conseil de sécurité, ses capacités militaires, son industrie, ses institutions et son réseau diplomatique demeurent des atouts considérables. Mais ces atouts ne suffisent plus à garantir son influence. Le véritable enjeu est de savoir si la France saura accepter la transformation des rapports internationaux et redéfinir sa politique étrangère en fonction des réalités du XXIe siècle. L'Algérie constitue, à cet égard, un exemple particulièrement révélateur. Une relation franco-algérienne reconstruite sur la reconnaissance mutuelle, le respect de la souveraineté et des intérêts économiques réciproques pourrait contribuer à une nouvelle dynamique méditerranéenne. À l'inverse, la persistance des tensions risque de priver la France d'opportunités importantes. L'avenir de la France ne se construira pas contre l'Afrique, contre l'Algérie ou contre les nouvelles puissances. Il dépendra de sa capacité à travailler avec elles, sans leur imposer des choix politiques. La France doit comprendre qu'elle ne peut plus prétendre diriger un monde qui ne fonctionne plus selon les rapports de puissance d'hier. Le temps des relations fondées sur les héritages coloniaux, les dépendances économiques et les influences politiques privilégiées appartient progressivement au passé. Dans le nouvel ordre mondial, la France devra apprendre à être un partenaire recherché plutôt qu'une puissance qui exige d'être suivie. La véritable grandeur d'une nation ne réside pas dans la nostalgie de son empire, mais dans sa capacité à construire une place respectée dans le monde qui vient.

***S.L***

**EL MOUDJAHID**

DÉTENTION ARBITRAIRE D'UN DIPLOMATE ALGÉRIEN EN FRANCE:

# Une dérive judiciaire aux relents politiques

***La détention arbitraire de l'agent consulaire algérien Smaïl R. en France depuis 19 mois ne peut être expliquée désormais que par le mépris par les autorités françaises à l'égard du droit international et de leurs propres obligations, a souligné samedi le journal El Moudjahid, dénonçant une dérive judiciaire aux relents politiques.***



Dans un article intitulé "La France foule au pied le droit international en séquestrant un agent consulaire durant 19 mois : l'inconséquence diplomatique de Paris", le quotidien El Moudjahid, après avoir rappelé la manière "cavalière" de son arrestation en pleine rue le 8 avril 2025, a noté que cette façon de procéder est déjà révélatrice d'un mépris affiché pour le statut de l'intéressé et les usages qui régissent les relations consulaires" et en dit long sur "la conception que se fait la France du respect de ses engagements internationaux".

Faisant observer que cette question n'est pas une affaire ordinaire, car il s'agit d'un représentant de l'Etat algérien, en exercice sur le territoire français, dont le statut est encadré par des conventions internationales, il a noté que "La France, qui se présente volontiers en défenseur du droit international, se retrouve, aujourd'hui, confrontée à une affaire qui met directement en question le respect de ses propres obligations".

Si l'interpellation et la prolongation de la détention de l'agent algérien à l'époque du ministre français de Intérieur, Bruno Retailleau, "ce malade haineux de l'Algérie", pouvaient être expliquées, après le départ de ce dernier, "il n'y a désormais qu'une seule explication : Paris s'enfonce dans une logique d'escalade profondément hostile. Sinon comment décrypter le message de la justice française qui a injustement décidé de prolonger la détention de Smaïl R", relève El Moudjahid.

"Cette dérive judiciaire aux relents politiques place la France dans une posture dangereuse qui fragilise non seulement sa relation avec Alger, mais aussi sa crédibilité sur la scène internationale", ajoute la même source.

Pour El Moudjahid, "il est absurde de réclamer le respect des conventions internationales lorsqu'elles servent ses intérêts et en minimiser les exigences lorsqu'elles concernent un ressortissant d'un pays avec lequel les relations sont tendues".

Le journal rappelle, dans le même sillage, que le droit international "n'est pas un menu à la carte, mais il engage tous les Etats, sans exception et sans distinction", faisant remarquer que la prolongation de la détention (du diplomate algérien) pour une année supplémentaire "ne fait qu'éloigner davantage toute perspective d'apaisement entre l'Algérie et la France".

C'est pourquoi, "il est temps de sortir de cette impasse et que la France doit entendre la demande d'Alger et trouver une issue à cette situation qui n'a que trop duré", mentionne El Moudjahid, tout en affirmant que "la libération de l'agent consulaire algérien doit désormais être une priorité".

"Les relations entre deux pays ne peuvent durablement se construire sur le mépris des engagements internationaux, encore moins sur la détention prolongée d'un représentant consulaire.

L'Algérie refuse tout traitement qui ne soit pas respectueux ou d'égal à égal", conclut le journal.

**L'ALGERIE AUJOURD'HUI**

INDUSTRIE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

# Le «composite local» répond à plus de 50% de la demande

Rendez-vous annuel des acteurs de l'industrie du bois et de l'ameublement, l'édition 2026 du Salon Algeria Woodtech a ouvert ses portes, hier matin, au Palais des expositions d'Alger (Safex). La manifestation, créée dès 2022, est devenue, en cinq ans, une véritable vitrine sur l'évolution d'un secteur qui pèse entre 500 et 700 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel. Bien que fortement dépendante de l'importation des matières premières et machines industrielles, la filière a toutefois réussi à développer une solide production nationale pour plusieurs types de "panneaux composite" jusque-là importés. Des éléments semi-finis qui répondent, visiblement, à plus de la moitié de la demande. En ce sens, M. Bekkouche Mohamed Amine, organisateur de la manifestation qui réunit, jusqu'au 24 novembre, plus de 120 exposants, dont près de 40 entreprises étrangères présentes en Algérie, explique que la montée en gamme de la filière est évidente.

Très concrètement, la production locale ne se limite plus à la "simple" transformation du bois et des matières premières importés, elle s'attaque, au contraire, à la fabrication de plusieurs types d'éléments semi-finis pour le marché national et, possiblement, pour l'exportation. Ainsi, l'une des principales avancées mises en avant par le Salon 2026 est la multiplication du nombre d'opérateurs capables de proposer des panneaux MDF (Medium Density Fiberboard) et panneaux mélaminés.

Des types de planches composites semi-finies, extrêmement demandés par l'industrie de l'ameublement, les professionnels de l'aménagement intérieur ou de la fabrication de mobilier de bureau. D'autant que le produit local "rivalise en qualité avec les équivalents autrefois importés", précise M. Amine Bekkouche. Quant au volume de production, le même responsable nous explique que les opérateurs algériens assurent aujourd'hui plus de la moitié des besoins.

Un niveau important, mais qui doit pousser les acteurs à davantage d'effort, à "développer leurs usines, afin de satisfaire l'ensemble des besoins". Des investissements qui devront également servir, à plus long terme, à remplir les objectifs du pays en termes de diversification des exportations.

A ce titre, notre interlocuteur estime que la poursuite du développement de la filière pourrait être accélérée par la création d'une "fédération" capable de regrouper l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. "Nous avons notamment besoin d'une vision claire, de produire des statistiques fiables, en plus de certaines coopérations avec des partenaires étrangers".

Un dernier point qui reste essentiel, et notamment pour assurer la fourniture des meilleures technologies et machines industrielles.

### CRÉATION DE PÔLES INDUSTRIELS SPÉCIALISÉS

Par ailleurs présent, hier, lors de la première conférence du Salon, le président de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS), M. Djaber Bensedira, explique que la dynamique de l'industrie du bois et de l'ameublement a également enregistré la création, en quelques années, de "plusieurs milliers" d'entreprises.

Que ce soit des petites et moyennes structures, ou des investissements sous le statut d'artisanat. Nouvel écosystème industriel qui a pu profiter des avantages offerts par l'Etat, "nous constatons que ces entreprises se concentrent aujourd'hui au niveau de cinq grand pôles industriels spécialisés" à Koléa (Tipasa), à Ras El-Oued (Bordj Bou Arréridj) ou encore à Saoula (Alger), avec parfois jusqu'à 400 ateliers par site.

Des regroupements qui renforcent la compétitivité, ajoute le responsable, en plus de promouvoir la qualité de la production grâce à une spécialisation et une complémentarité entre les entreprises. Par conséquent, souligne Djaber Bensedira, les prix de vente des produits d'ameublement locaux sont restés relativement stables, "malgré la limitation de l'importation".

Et au sujet de l'exportation, et plus encore des nouvelles possibilités de collaborations entre les opérateurs algériens et les grandes marques internationales, Djaber Bensedira estime que la filière est aujourd'hui en mesures de suivre l'exemple tracé par l'industrie textile, afin de "produire sous licence à destination du marché extérieur". Une sous-traitance internationale qui commence à être sérieusement envisagée par certains acteurs, affirme notre interlocuteur.

L'OACIS, de son côté, encourage ces producteurs à "certifier leurs processus de fabrication selon des normes reconnues", afin de faciliter la conclusion de partenariats. Tous les éléments sont en tout cas présents pour le développement de la production, estime Djaber Bensedira, qui dire : "L'Algérie peut devenir un important producteur de meubles en kits" destinés au marché international, grâce à sa "main-d'œuvre, aux avantages accordés par l'Etat ou encore au coût très avantageux de l'énergie.

**L'ECHO D'ALGERIE**

MUSIQUE ANDALOUSE ALGÉROISE

# La mémoire de Khaznadji en 117 pages

La voix de Cheikh Mohamed Khaznadji, grand maître de la musique andalouse algérienne, se retrouve dans un ouvrage qui retrace son parcours et le travail de transmission auquel il a consacré sa vie. Intitulé Cheikh Mohamed Khaznadji, le chantre de la Sanâa d'Alger, le livre est signé par le chercheur et musicologue Nour-Eddine Saoudi. Il vient de paraître aux éditions Al Bayazine. Publié au format royal, l'ouvrage de 117 pages s'organise en cinq chapitres et une trentaine de soustitres. Il retrace, dans une prose lyrique, l'itinéraire d'un artiste qui a contribué à préserver et à faire connaître la tradition andalouse algéroise. Les souvenirs, les expériences et les réflexions de Mohamed Khaznadji (1929-2025) éclairent les fondements de la Sanâa d'Alger, ses particularités musicales et la manière dont elle s'est transmise d'une génération à l'autre. Des photographies complètent le récit. Certaines montrent les grandes figures de cette école, d'autres gardent la trace des moments d'échange et d'enseignement entre Khaznadji et Saoudi.

### DES ENTRETIENS RADIOPHONIQUES AU LIVRE

Le projet a pris naissance dans les rencontres de Nouba Andaloussia, une émission animée par Nour-Eddine Saoudi (1954-2024) sur la Chaîne III de la Radio algérienne.

Au fil des entretiens, le musicologue a recueilli les souvenirs du maître et son témoignage sur les artistes et les pratiques qui ont façonné la Sanâa.

Ces échanges ont nourri un travail de recherche et de documentation sur les grandes figures de la musique andalouse algérienne.

Le livre revient sur l'attachement de Khaznadji à une pratique de la Sanâa proche de celle des anciens maîtres. Il évoque, notamment Meriem Fekkay, M'3alma Yamina bent El Hadj El Mahdi et Cheikh Sfendja, de son vrai nom Mohamed Ben Ali, l'un des grands témoins de la tradition algéroise.

Tout au long de son parcours, Khaznadji s'est attaché à préserver le répertoire, ses modes musicaux et ses particularités. L'étude des différentes noubas et leur enseignement ont occupé une place centrale dans ce travail, qui a permis à de nouvelles générations de se familiariser avec les formes et les règles de cet art.

Paru après la disparition de l'auteur et de son interlocuteur, le livre rend hommage à deux maîtres de la Sanâa dont l'amitié a fait naître ce projet. Il enrichit la documentation sur une tradition qui occupe une place importante dans la culture algérienne et restitue le travail de celles et ceux qui la font vivre en l'enseignant.

PALESTINE OCCUPÉE

# Deux Palestiniens tombent en martyrs après un bombardement sioniste à Khan Younès

***Deux Palestiniens ont succombé dimanche matin aux blessures qu'ils avaient subies lors d'un bombardement israélien visant la zone d'al-Mawassi, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, à l'aube.***



Par ailleurs, des chars israéliens continuent de tirer intensivement au nord-ouest de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Ces nouvelles victimes s'inscrivent dans un contexte de violations persistantes du cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Samedi, trois Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés lors d'une frappe israélienne contre un véhicule transportant des repas destinés à un camp de déplacés dans le quartier de Tal Al-Hawa, au sud-ouest de Gaza. Sept autres Palestiniens ont été blessés par des tirs et des bombardements dans différentes zones de l'enclave, notamment à Jabalia, Beit Lahia, al-Mawassi et dans le centre de la bande de Gaza. Les tirs des chars israéliens et les opérations de démolition se sont également poursuivis dans plusieurs secteurs. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan de l'offensive israélienne s'élève à 74 736 morts et 176 194 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

### 12 VÉHICULES INCENDIÉS LORS D'ATTAQUES DE COLONS CONTRE TROIS VILLAGES À RAMALLAH

Des colons israéliens ont incendié 12 véhicules et inscrit des slogans racistes sur des murs lors d'attaques menées dimanche à l'aube contre trois villages du gouvernorat de Ramallah et d'al-Bireh, en Cisjordanie occupée. Selon des sources locales, un groupe de colons a attaqué le village de Kafr Malik, à l'est de Ramallah, où il a incendié sept véhicules dans le secteur nord du village et inscrit des slogans racistes sur les murs de maisons. Des colons ont également fait irruption dans le village de Deir Abu Mishaal, au nord-ouest de Ramallah, où ils ont incendié trois véhicules et inscrit des slogans racistes avant de prendre la fuite. Dans le village de Deir Al-Sudan, au nord de Ramallah, les colons ont incendié deux véhicules appartenant aux Palestiniens Halim Doha et Haitham Saqer, leur causant d'importants dégâts matériels. Cette attaque intervient dans un contexte d'intensification des agressions des forces israéliennes et des colons contre les Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est. Selon la Commission de résistance au mur et à la colonisation, les forces israéliennes et les colons ont mené plus de 3 133 attaques contre des Palestiniens et leurs biens au cours du seul mois d'octobre, dont 1 369 attribuées aux colons. Ces dernières se sont principalement concentrées dans les gouvernorats de Ramallah, Naplouse et Hébron. Elles ont notamment consisté en des tirs, des agressions contre des Palestiniens et des attaques visant des habitations, des biens et des terres agricoles, parallèlement aux incursions militaires et aux arrestations menées dans différents secteurs du territoire.

### APRÈS PLUS DE 80 JOURS D'ISOLEMENT, L'OCCUPATION SIONISTE TRANSFÈRE LA DÉTENUE BOUCHRA AL-TAWIL À LA PRISON DE DAMON

L'administration pénitentiaire israélienne a transféré, ce samedi, la détenue Bouchra Al-Tawil du quartier d'isolement d'Ohali Oz à la prison de Damon, après plus de 80 jours d'isolement, durant lesquels elle a été successivement détenue dans les quartiers d'isolement de la prison de Ramleh et d'Ohali Oz. La Commission pour les affaires des prisonniers et des anciens détenus et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué, dans un communiqué conjoint, que Bouchra al-Tawil, âgée de 33 ans, avait subi, durant cette période, des sévices systématiques ainsi que diverses formes de privation portant atteinte à l'ensemble de ses droits, et qu'elle avait été détenue dans des conditions particulièrement difficiles et tragiques. Il convient de rappeler que Bouchra al-Tawil est en détention administrative depuis février dernier. Elle figure parmi les détenues les plus emblématiques ayant été confrontées à la politique de détention administrative au cours des dernières années. Son père, Jamal al-Tawil, lui-même placé en détention administrative, a passé plusieurs années dans les prisons de l'occupation. Selon les données disponibles, 88 Palestiniennes sont actuellement détenues dans les prisons de l'occupation, parmi lesquelles figurent trois mineures, une femme enceinte et deux détenues originaires de la bande de Gaza.

### DES MILITANTS RÉCLAMENT LE RETRAIT DES INVESTISSEMENTS DANS LES OBLIGATIONS ISRAÉLIENNES À CHICAGO

Des militants ont organisé un rassemblement devant les bureaux du trésorier de l'État de l'Illinois, Michael Frerichs, à Chicago, pour réclamer la cessation du renouvellement des obligations israéliennes et le retrait de l'ensemble des investissements de l'État dans ces titres, après la décision de ne pas renouveler des obligations d'une valeur de 10 millions de dollars. Le rassemblement a réuni le Réseau de la communauté palestinienne aux États-Unis, le Comité anti-guerre de Chicago et le Réseau pour le désinvestissement de l'Illinois. Le Réseau de la communauté palestinienne a qualifié la décision de ne pas renouveler ces obligations de victoire partielle pour une campagne de pression menée depuis deux ans et demi, tout en affirmant que ses efforts se poursuivraient jusqu'au retrait de la totalité des fonds publics investis dans ces titres. Les organisateurs ont indiqué que des obligations d'une valeur totale de 20 millions de dollars étaient arrivées à échéance, mais que l'État n'en avait renouvelé que la moitié. Ils ont ainsi annoncé leur intention de poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de l'ensemble des fonds publics investis dans les obligations israéliennes.

Le 14 novembre dernier, l'État de l'Illinois avait décidé de ne pas renouveler un investissement de 10 millions de dollars de fonds publics dans les obligations israéliennes, au terme de deux ans et demi de manifestations, de protestations et de campagnes de pression populaire.

LIBAN

# Violations sionistes dans la zone d'opérations de la Finul

Face aux violations sionistes dans la zone d'opérations de la Finul au Liban, l'ONU alerte sur les tirs d'artillerie, les survols et les restrictions de mouvement. La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a tiré la sonnette d'alarme face à la multiplication des violations aériennes et des tirs d'artillerie de l'occupation sioniste dans le sud du pays, dénonçant également des entraves directes à la liberté de mouvement de ses troupes.

### MULTIPLICATION DES VIOLATIONS AÉRIENNES ET DES TIRS D'ARTILLERIE

Lors d'un point de presse tenu jeudi, le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, a dressé un bilan préoccupant de la situation dans la zone d'opérations de la mission onusienne. Entre lundi et mercredi, les observateurs de la FINUL ont enregistré une moyenne d'environ 35 violations aériennes sionistes par jour, impliquant principalement des drones, suivis par des avions de combat. Parallèlement, l'artillerie de l'occupation a maintenu une pression constante avec près de 90 bombardements quotidiens recensés par les forces de maintien de la paix.

### ENTRAVES ET COMPORTEMENTS HOSTILES ENVERS LES CASQUES BLEUS

Au-delà des frappes et des survols, la FINUL a fait état d'un climat tendu sur le terrain pour ses propres effectifs. La mission a signalé au moins trois incidents caractérisés par des comportements hostiles ou inamicaux à l'encontre des Casques bleus. Ces tensions s'accompagnent de multiples restrictions de mouvement qui contraignent régulièrement les patrouilles à retarder leurs déplacements, à modifier leurs itinéraires ou à annuler purement et simplement certaines missions. Les militaires onusiens ont notamment relevé, depuis le mois dernier, la présence de deux gros rochers déposés au milieu de la chaussée au sud de Halta el-Fawqa, dans le secteur est, bloquant ainsi l'accès à cette zone stratégique.

### COORDINATION HUMANITAIRE ET RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Malgré ces contraintes sécuritaires et logistiques, la force onusienne poursuit son soutien aux populations civiles. Entre lundi et mercredi, la FINUL a ainsi facilité le déploiement de neuf missions humanitaires dans les secteurs est et ouest de sa zone d'opérations, en étroite coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Sur le plan diplomatique, la situation au Liban a également occupé l'agenda des Nations unies à New York. Jeudi matin, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu des consultations à huis clos consacrées au rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1701. À cette occasion, Jean Arnault, chef par intérim du Bureau du coordonnateur spécial des Nations unies pour le Liban, et Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix, ont présenté un exposé détaillé aux membres du Conseil sur l'évolution de la situation sur le terrain.

MORT SUBITE CHEZ LES JEUNES

# Repérer les signes pour mieux prévenir

***Chaque année, des jeunes en parfaite santé apparente s'effondrent brutalement, victimes d'une mort subite d'origine cardiaque.***



Parmi les causes, le syndrome de mort subite arythmique (SADS) est l'un des principaux responsables chez les moins de 35 ans, notamment chez les sportifs. Ce syndrome pourrait pourtant être détecté à temps si certains signes avant-coureurs étaient mieux connus et pris en compte.

**Qu'est-ce que le SADS et qui est concerné ?**

La mort subite d'origine cardiaque représente un véritable enjeu de santé publique, avec une incidence estimée entre 50 et 100 cas pour 100 000 personnes par an.

Le syndrome de mort subite arythmique désigne un décès brutal d'origine cardiaque sans cause apparente, même après autopsie. Il touche principalement de jeunes adultes sans antécédents médicaux majeurs.

Entre 2000 et 2010, l'étude suédoise SUDDY a recensé 903 décès cardiaques soudains chez des personnes âgées de 0 à 35 ans. Le SADS représentait 22 % des cas, touchant surtout des hommes (67 %), avec un âge médian de 23 ans. Ces décès sont survenus dans divers contextes :

42 % pendant une activité quotidienne.

38 % pendant le sommeil.

12 % pendant un effort physique.

Repérer les signes d'alerte : des symptômes à ne pas négliger

L'étude montre que dans plus d'un cas sur deux, des symptômes évocateurs étaient présents : palpitations, syncopes, nausées, fièvre ou signes infectieux.

Parmi les éléments à surveiller :

33 % des personnes décédées avaient consulté un professionnel de santé ou été hospitalisées dans les 6 mois précédents (contre 24 % chez les témoins en bonne santé) ;

4,2 % avaient été hospitalisées pour une syncope (contre 0,41 %).

3,5 % pour des convulsions (contre 0,14 %).

11 % souffraient d'une maladie cardiaque connue.

18 % présentaient un ECG anormal, souvent une pré-excitation.

17 % avaient un trouble psychiatrique diagnostiqué, et 11 % prenaient des psychotropes.

Ces données soulignent l'importance d'une vigilance accrue, même en présence de symptômes discrets ou de consultations médicales répétées.

**Prévenir pour sauver : les leviers d'action**

Pour les auteurs de l'étude suédoise, mieux connaître ces signes précurseurs permettrait d'identifier les personnes à risque, notamment lors de bilans de santé ou de visites médicales sportives.

Une étude italienne, fondée sur 50 vidéos d'athlètes victimes d'un arrêt cardiaque en plein effort, révèle que 70 % des événements se produisent lors d'un effort modéré. Avant l'effondrement, plusieurs comportements caractéristiques ont été observés : perte d'équilibre, titubements, regard fixe ou difficultés respiratoires.

Un point essentiel reste la réaction d'urgence. Aucun témoin n'avait commencé une réanimation cardio-pulmonaire (RCP). L'étude insiste sur la nécessité de former le grand public à la RCP et de généraliser l'accès aux défibrillateurs automatiques, qui multiplient les chances de survie.

Le syndrome de mort subite arythmique n'est pas toujours imprévisible. Des signes d'alerte existent. En apprenant à les repérer, en renforçant le dépistage et en sensibilisant aux gestes qui sauvent, il est possible de prévenir une partie de ces décès. Cette vigilance doit faire partie intégrante du suivi des jeunes adultes, même lorsqu'ils semblent en bonne santé.

TENSION DIASTOLIQUE ÉLEVÉE

# Quand s'inquiéter ?

Pas un rendez-vous chez votre médecin traitant sans qu'il ne prenne le temps de mesurer votre tension artérielle. Mais savez-vous ce que signifient précisément les deux chiffres affichés sur son appareil ? Et en particulier, le deuxième, la tension diastolique ? Quelles sont les causes d'une tension diastolique élevée ou basse ? Quels sont les symptômes et comment normaliser cette tension ? D'ailleurs, qu'est-ce qu'une tension diastolique normale ? Explications avec le Pr Alain Furber, cardiologue et président de la Fédération Française de Cardiologie (FFC).

**Qu'est-ce que la tension diastolique ?**

La tension artérielle, c'est la pression avec laquelle le sang circule à l'intérieur des artères. Le sang peut ainsi aller absolument partout dans le corps, du cuir chevelu jusqu'aux orteils.

« Le premier temps du cycle cardiaque, c'est quand le cœur se contracte et que le sang est éjecté, on parle alors de systole », explique le Pr Furber. « C'est le premier chiffre qui apparaît sur le tensiomètre.

« Dans un deuxième temps, le cœur se relâche, c'est la diastole, le deuxième chiffre. Cette phase correspond au remplissage des cavités cardiaques par du sang. »

Est-il possible d'avoir une hypertension surtout diastolique (avec une tension systolique inférieure à 140 mmHg) ? « Oui », répond le Pr Furber, « en particulier chez les moins de 65 ans. Après, cela devient plutôt systolique. C'est dû au vieillissement, qui entraîne une rigidification des parois des artères. »

**Tension diastolique élevée : quelles sont les causes ?**

« C'est une maladie multifactorielle. Elle peut être favorisée par :

une alimentation trop riche en sel.

des troubles du sommeil.

un surpoids ou une obésité.

un manque d'activité physique.

l'alcool.

certains médicaments comme la pilule contraceptive.

les anti-inflammatoires ou les corticoïdes.

la prise de drogues comme la cocaïne ou les amphétamines.

Plus rarement, il peut y avoir des causes dites réelles. Par exemple, une sténose des artères rénales (une diminution du flux sanguin dans l'une ou les deux artères rénales principales ou dans leurs branches), ou toutes les maladies qui peuvent entraîner une insuffisance rénale.

En l'absence de causes, on parle d'HTA essentielle avec souvent une composante génétique (antécédent d'HTA d'apparition précoce chez son père ou sa mère). »

**Comment faire baisser la tension diastolique ?**

Tension diastolique entre 90 et 100

« Si la tension diastolique se situe entre 90 et 100, on peut se donner du temps avant d'envisager un éventuel traitement. A ce stade, des mesures diététiques peuvent suffire :

perdre quelques kilos en cas de surpoids.

réduire, voire supprimer l'alcool.

arrêter le tabac.

adopter un régime alimentaire plus sain.

faire au minimum 150 minutes d'activité physique par semaine.

diminuer le sel. »

Information

Tension diastolique au-delà de 100

« Quand la tension diastolique est plus élevée, au-delà de 100, un traitement devra être démarré plus rapidement. Généralement, le médecin commence par une monothérapie. Autrement dit, il prescrit un seul médicament au patient. Quelques semaines plus tard, le patient revient consulter, et fait un point sur l'efficacité, chez lui, de cette molécule. Si ça marche, tant mieux. Sinon, le médecin pourra tenter l'association de plusieurs médicaments. »

Ce système d'essais-erreurs peut décourager les patients. Pourtant, il est souvent très efficace pour trouver LE bon traitement, celui qui permettra de retrouver des chiffres de tension dans la norme. « Le médecin généraliste va voir son patient une fois par mois au début. Il faut parfois jusqu'à six mois pour trouver le bon traitement. Le cardiologue prendra le relais s'il y a une cause sous-jacente à traiter, si le patient a moins de 40 ans, ou si l'hypertension résiste aux traitements. »

**Comment est posé le diagnostic ?**

« Par la mesure simple de la pression artérielle au cabinet. Quand les chiffres sont au-delà de 140/90, on parle d'hypertension. Mais attention, il faudra confirmer avec des mesures ultérieures, car l'effet blouse blanche peut faire grimper la tension. »

Par ailleurs, la tension varie tout au long de la journée, pendant le sommeil, le sport… Le patient va donc faire « des automesures chez lui, avec un appareil à porter au bras, pas au poignet, car ces derniers modèles manquent de précision. » Pour prendre sa tension, il suffit d'acheter un tensiomètre automatique (une prescription n'est pas nécessaire) en pharmacie, et de suivre la règle des 3. Soit :

3 mesures le matin, avec un intervalle de deux minutes entre chaque mesure.

3 mesures le soir.

pendant 3 jours consécutifs.

« Il est aussi possible d'enregistrer sa tension artérielle pendant 24h à l'aide d'un brassard. On parle de Mesure Ambulatoire de la Pression Artérielle (MAPA), ou holter tensionnel. » Cet examen permet de surveiller les variations de la tension tout au long de la journée et de mesurer la pression artérielle lorsque le patient dort. Il doit être porté en continu pendant ce laps de temps. Il ne faut pas prendre de douche, pour ne pas l'endommager. En dehors de cette contrainte, le port de ce brassard n'est absolument pas douloureux, et n'entrave pas les activités habituelles.

« Le patient souffre d'hypertension diastolique au-delà de 90 mmHg (millimètre de mercure) lorsque la mesure est faite au cabinet médical, et au-delà de 85 mmHg lorsque la mesure est faite par automesure ou MAPA. Cette hypertension peut être isolée, ou associée à une hypertension systolique. »

**Quels sont les symptômes de l'hypertension diastolique ?**

« C'est très souvent silencieux. D'ailleurs, 1 hypertendu sur 3 s'ignore. Dans de rares cas, l'hypertension diastolique sera découverte à l'occasion de complications, comme une angine de poitrine, un infarctus ou un AVC. »

# Selection du jour

TF1

21h10

## La comtesse de Monte-Cristo



**Avec Audrey Fleurot, Zabou Breitman, Simon Ehrlacher, Kad et Olivier, Thierry Godard, Eric Elmosnino, Olivia Côte, Marysole Fertard, Esteban Vial, Maxime Lélue, Moussa Maaskri, Thibault Bonenfant, Fortini Peluso, Denis Lavant, Waël Sersoub**

Après son évasion, Mercédès se retrouve aux mains de Bertuccio, un aventurier qu'elle parvient à neutraliser pour reprendre le contrôle de son bateau. Elle met alors le cap sur l'île de Monte-Cristo, dans l'espoir d'y découvrir le trésor évoqué par Faria. Mais ses recherches tournent court : le coffre ne renferme que des accessoires de théâtre. À Livourne, elle retrouve la troupe de son ancien mentor et comprend que son plus précieux héritage est ailleurs : l'art de jouer avec les apparences et de se réinventer pour mieux préparer sa vengeance.

-5

21h05

## Le monde de Jamy

**Présenté par : Jamy Gourmaud**

C'est une conséquence méconnue du changement climatique : les joyaux de notre patrimoine, eux aussi, sont mis à mal. Crues qui rongent les fondations, canicules qui font éclater la pierre, sécheresses qui fissurent les remparts, tempêtes qui attaquent le littoral : les intempéries s'attaquent, pierre après pierre, à notre précieux héritage. Il y a urgence à protéger notre patrimoine, car nos 45 000 monuments historiques contribuent à faire de la France la première destination touristique au monde.



M6

21h10

## L'amour est dans le pré

**Présenté par : Karine Le Marchand**

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des coeurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émouvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable.



france 2

21h10

## Disparition inquiétante



**Avec Claudia Tagbo, Aaliyah Lexilus, Bruno Solo, Sandrine Boissel, Natalia Dontcheva, Penelope Rose, Noé Besin, Véronique Kapoïan**

C'est un jour de fête. La capitaine Martha Grönberg a exceptionnellement laissé tomber l'uniforme pour être témoin. Alors que le couple s'apprête à échanger ses voeux sous les auspices du Père Rodolphe, celui-ci s'évapore. Le prêtre semble avoir été enlevé. Aidée de son adjoint, Fred Marquez, Martha Grönberg se plonge alors dans une enquête qui l'amènera à se questionner sur les miracles. Et si croire était la clé ?

france 3

21h10

## Quantum of Solace



**Avec Daniel Craig, Olga Kurylenko, Mathieu Amalric, Judi Dench, Giancarlo Giannini, Gemma Arterton, Jeffrey Wright, David Harbour, Anatole Taubman, Joaquin Cosio, Tim Pigott-Smith, Simon Kassianides, Stana Katic, Karine Babajanyan, Brandon Jovanovich**

James Bond est décidé à traquer ceux qui ont forcé Vesper à le trahir. En interrogeant Mr White, 007 et M apprennent que l'organisation à laquelle celui-ci appartient est bien plus complexe et dangereuse que tout ce qu'ils avaient imaginé.

W9

121h25

## Taken

**Avec Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen, Leland Orser, Jon Gries, David Warshofsky, Holly Valance, Katie Cassidy, Xander Berkeley, Olivier Rabourdin, Goran Kostic, Radivoje Bukvic, Camille Japy, Nicolas Giraud, Gérard Watkins**

Bryan, ancien agent des services secrets aujourd'hui retraité, est un père inquiet. Il n'a pas réussi à dissuader sa fille de 18 ans, Kim, de partir en vacances à Paris avec une copine. Le hasard veut qu'il soit au téléphone avec la jeune fille au moment même où elle se fait enlever par des membres de la mafia albanaise. Ces spécialistes de la traite des femmes destinent Kim et son amie à la prostitution.

**LE MAGHREB**
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
**Maghreb Presse**
**Édition**
**au capital**
**De 5.200.000 DA**
**Compte bancaire :**
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
**Salah Lakoues**

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

**Impression**
**SIA Alger**
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
**Diffusion**
Centre : MPE
Est : MPE

**« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.**
**Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42**
**Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45**
**020.05.13.77**
**E-mail :**agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

***Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.***

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

## LE CHIFFRE DU JOUR

**30** **OUVRAGES** d'art en réalisation seront livrés avant fin novembre en cours, a Guelma et Souk Ahras dans le cadre du projet de doublement, de correction et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba à Tébessa sur 422 km), a affirmé Abdelkader Djellaoui.

GÉNOCIDE DES ROHINGYAS

# La Malaisie entend dialoguer avec l'ONU, l'OCI et l'ASEAN après l'arrêt de la CIJ

La Malaisie a annoncé dimanche qu'elle engagerait des discussions avec l'ONU, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à la suite d'un arrêt de la Cour internationale de Justice (CIJ) reconnaissant la responsabilité du Myanmar dans le génocide des musulmans rohingyas.

« La Malaisie respecte le jugement de la CIJ selon lequel le Myanmar a commis un génocide contre sa minorité rohingya », a déclaré le ministère malaisien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère a précisé que Kuala Lumpur échangerait avec les organisations internationales et régionales sur les questions découlant de cette décision.

Jeudi, la CIJ a jugé que le Myanmar avait commis un génocide contre les musulmans rohingyas lors des opérations militaires menées en 2017 dans le nord de l'État de Rakhine. La Cour a ordonné au Myanmar d'accorder des réparations aux victimes et de prendre des mesures pour prévenir de nouvelles violations.

L'affaire avait été portée devant la CIJ en 2019 par la Gambie, pays d'Afrique de l'Ouest.

Selon les chiffres fournis, les opérations militaires ont fait des milliers de morts parmi les Rohingyas et contraint plus d'un million d'entre eux à fuir vers le Bangladesh voisin.

Le ministère malaisien des Affaires étrangères a estimé que les conclusions de la Cour étaient conformes à la position de son pays en matière de protection des communautés vulnérables.

« La Malaisie continuera de plaider en faveur d'une solution globale et durable à cette crise prolongée, notamment en dialoguant activement avec toutes les parties concernées afin de mettre en œuvre des mesures concrètes pour alléger les souffrances des Rohingyas accueillis sur son territoire », a-t-il ajouté.

### LES RÉFUGIÉS ROHINGYAS EN MALAISIE

Au total, 133 400 réfugiés et demandeurs d'asile rohingyas étaient enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Malaisie au 30 septembre.



Par ailleurs, 6 294 Rohingyas étaient détenus dans des centres de rétention pour migrants en octobre, selon les chiffres communiqués.

Les données du HCR indiquent également qu'environ 1,64 million de ressortissants du Myanmar étaient retournés dans leur pays au 30 septembre.

L'ASEAN a exclu les dirigeants militaires du Myanmar de ses réunions de haut niveau depuis le renversement du gouvernement élu par l'armée en 2021.

Mercredi, le président du Myanmar, Min Aung Hlaing, soutenu par l'armée, a déclaré que son administration avait décidé de réexaminer ses relations avec l'ASEAN, tout en poursuivant le dialogue avec les États membres.

Ses déclarations sont intervenues après une réunion des dirigeants de l'ASEAN organisée plus tôt dans la semaine à Manille, la capitale des Philippines.

Les dirigeants du bloc ont indiqué qu'ils pourraient envisager de rétablir progressivement la pleine représentation politique du Myanmar si Naypyidaw réalisait des progrès dans la mise en œuvre du plan de l'organisation visant à résoudre la crise.

### LA FRANCE SALUE L'ARRÊT DE LA CIJ ET DEMANDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La France demandera la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en Birmanie, à la suite de l'arrêt rendu le 19 novembre par la Cour internationale de Justice (CIJ) dans l'affaire opposant la Gambie au Myanmar concernant l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, a annoncé samedi le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

Dans une déclaration publiée le 21 novembre, le porte-parole du ministère a indiqué que cette demande intervenait à l'initiative du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot.

« La France a pris note de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 19 novembre 2026 dans l'affaire opposant la Gambie au Myanmar sur l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », indique la déclaration.

Paris a rappelé que les décisions de la CIJ sont « définitives et obligatoires pour les parties » et doivent être mises en œuvre dans le respect du droit international. À cet égard, la diplomatie française a souligné que, conformément à l'article 94 de la Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité peut être appelé à prendre des mesures pour faire exécuter un arrêt de la CIJ lorsqu'une partie à un litige ne respecte pas les obligations qui lui incombent en vertu de cette décision.

La France a également réaffirmé son « soutien indéfectible » à la Cour internationale de Justice, qu'elle a qualifiée d'organe judiciaire principal des Nations unies, ainsi que son engagement en faveur du droit international.

### LA SUISSE APPELLE LE MYANMAR À RESPECTER L'ARRÊT DE LA CIJ

La Suisse a déclaré jeudi attendre du Myanmar qu'il se conforme à l'arrêt de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a établi que le pays avait commis un génocide contre la minorité ethnique rohingya. Il s'agit du premier jugement de ce type rendu contre un État.

Dans une réponse écrite adressée à Anadolu, le Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) a indiqué avoir pris connaissance de l'arrêt rendu jeudi dans l'affaire opposant la Gambie au Myanmar.

« La Suisse attend des parties qu'elles se conforment à la décision de la Cour », a déclaré le ministère.

Il a qualifié la CIJ de « principal organe judiciaire des Nations unies et, à ce titre, d'institution centrale pour le maintien d'un ordre international fondé sur le droit international ».

Le ministère n'a toutefois pas précisé si la Suisse envisageait de prendre des mesures supplémentaires à la suite de ce jugement.

Le Royaume-Uni a, de son côté, annoncé une série de mesures diplomatiques en réaction à la décision, notamment l'expulsion de l'attaché de défense du Myanmar, la convocation du chargé d'affaires du pays ainsi qu'une demande de réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Ed Miliband, a également indiqué que d'autres mesures seraient annoncées dans les prochains jours.

***R. I.***

## *Post scriptum*

*Par : B. Khemis*

# L'Algérie, puissance régionale et continentale, garante de la stabilité du Sahel et moteur du développement africain

L'Algérie est de retour. En force. Sur la scène régionale et sur la scène internationale. Après des années où certains voulaient la réduire au silence, la mettre à l'écart, la pousser à se replier sur elle-même, l'Algérie est aujourd'hui au centre du jeu. À Alger, à Niamey, à Bamako, à Addis-Abeba, à New York, à Moscou, à Pékin, on écoute Alger. On consulte Alger. On compte avec Alger.

L'Algérie est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs, notamment sur le plan sécuritaire. Son développement perturbe beaucoup d'acteurs qui n'hésitent pas à user de tous les moyens, dont le terrorisme et le narcotrafic, pour l'affaiblir et stopper sa progression. Un avis partagé par le politologue et expert en relations internationales, Abdelkader Soufi, qui pointe du doigt les anciennes puissances coloniales. Intervenant, hier, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Pr Soufi a expliqué que l'éveil de l'Algérie dérange un statut mis en place par des puissances coloniales, en perte de terrain, et qui ont été évincées de l'Afrique.

Il a enchaîné en affirmant qu'étant donné que les grands enjeux aujourd'hui sont en Afrique, une Algérie tournée vers son continent chamboule complètement leurs vils desseins, notamment en ce qui concerne les hydrocarbures, les minerais et les autres richesses dont regorge le continent Noir.

C'est la clé. Les grands enjeux du XXIe siècle sont en Afrique. Les hydrocarbures, le gaz, le pétrole, mais aussi le lithium pour les batteries, le cobalt, l'uranium, le fer, l'or, les terres rares. L'Afrique est le continent de l'avenir. Et les anciennes puissances coloniales, évincées du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad, ne l'acceptent pas. Une Algérie forte, une Algérie souveraine, une Algérie qui parle d'égal à égal avec tout le monde, qui refuse les diktats, qui défend l'Afrique, ça les dérange. Ça chamboule leurs plans.

Pour épauler son commentaire, l'expert en relations internationales a repris une récente déclaration du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il a affirmé que l'Algérie est en guerre et qu'une guerre est menée contre l'Algérie. Une guerre hybride, de différentes générations, dans laquelle le terrorisme et le narcotrafic sont utilisés afin de perturber la stabilité du pays.

Une guerre hybride. Pas une guerre avec des chars et des avions. Une guerre avec des drogues, avec des terroristes, avec des campagnes médiatiques, avec des tentatives de déstabilisation, avec des financements occultes. S'appuyant sur des statistiques, M. Soufi a indiqué que 36,35 millions de comprimés ont été saisis durant l'année écoulée, contre 36,97 millions cette année. « Il y a une augmentation, une montée en force de vouloir inonder le marché algérien », a-t-il soutenu.

36,97 millions de comprimés. C'est énorme. C'est une tentative d'inonder l'Algérie de drogues, de drogues de synthèse, d'ecstasy, de psychotropes, pour détruire sa jeunesse, pour détruire son avenir, pour créer le chaos.

L'invité de la Chaîne 3 a fait savoir également que plus de 150 groupes de narcotrafiquants ont été arrêtés et mis hors d'état de nuire cette année. Il a poursuivi en révélant que durant le premier semestre, quelque 23 tonnes de cannabis ont été saisies, dont 15,65 tonnes à l'ouest du pays. « C'est dire l'importance de la sécurisation de la frontière Ouest, parce que tout ce trafic vient généralement de l'Ouest », a-t-il dit. 150 groupes démantelés. 23 tonnes de cannabis saisies en six mois. L'Armée nationale populaire, la gendarmerie, la police, les douanes, sont en guerre permanente contre le narcotrafic, sur 6 000 kilomètres de frontières, dans le désert, dans les montagnes.

En parlant du Maroc, Pr Soufi a déclaré que c'est un Etat vassal de l'entité sioniste, un territoire avancé pour un ennemi juré de l'Algérie. Pour ce qui est du trafic de drogue au Maroc, il a estimé que ce n'est pas l'affaire de simples trafiquants, mais que c'est au niveau du Makhzen que ça se passe.

Des propos durs, mais qui traduisent une conviction à Alger : le trafic de drogue n'est pas un simple trafic criminel, c'est une arme politique, utilisée pour affaiblir l'Algérie, pour financer le terrorisme au Sahel, pour déstabiliser toute la région.

L'intervenant a également réagi à la polémique qui prend de plus en plus d'ampleur en France concernant le judoka et candidat à la présidentielle française, Teddy Riner, qui a bénéficié de plusieurs financements de la part du roi du Maroc.

Selon lui, l'affaire est beaucoup plus complexe qu'un simple financement de cette société de transport de luxe que détient le judoka et à travers laquelle il a reçu un salaire de plus de 40 000 euros par mois et des millions d'euros pour sa campagne électorale. Il a également révélé que Riner est sponsorisé par Maroc Télécom. « Quand vous avez une société de transport de luxe qui transporte les présidents et les ministres et les grandes personnalités sous l'égide des télécommunications marocaines, cela veut dire que tout le monde est mis sous écoute », a indiqué l'orateur avant d'ajouter : «Si Riner passe président, il est totalement sous l'emprise et la dictature du Maroc ». Au-delà de la polémique française, ce que montre cette affaire, selon Pr Soufi, c'est la méthode : l'argent, les réseaux d'influence, les écoutes, pour contrôler, pour influencer, pour affaiblir les adversaires.

Face à cette guerre hybride, l'Algérie répond par la force, mais aussi par le développement.

Par la force : une armée puissante, la plus puissante d'Afrique, moderne, bien équipée, qui sécurise les frontières, qui lutte contre le terrorisme au Sahel, qui protège le pays.

Par le développement : le gazoduc transsaharien, qui va relier le Nigeria à l'Algérie via le Niger, la route transsaharienne, qui va relier Alger à Lagos, la fibre optique, les projets d'hôpitaux, d'universités, de logements au Niger, au Mali, en Mauritanie.

Car l'Algérie l'a compris : on ne combat pas le terrorisme seulement avec des armes. On le combat avec des écoles, avec des hôpitaux, avec des emplois, avec de l'espoir. Un jeune qui a un emploi, qui a un avenir, ne va pas rejoindre un groupe terroriste. Un jeune qui a une école, ne va pas écouter les prêcheurs de haine.

C'est pour cela que l'Algérie est le premier pays africain à effacer les dettes des pays africains, 1 milliard de dollars effacés. C'est pour cela que l'Algérie a créé l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, avec 1 milliard de dollars pour financer des projets en Afrique.

C'est pour cela que l'Algérie défend, à l'ONU, à l'Union africaine, le principe sacré : les problèmes africains doivent être réglés par les Africains, sans ingérence étrangère, sans bases militaires étrangères, sans diktats.

***B. KH.***